

POUR AVANCER MIEUX
BOUGEONS ENSEMBLE

SYNTHÈSE

ENQUÊTE DÉPLACEMENTS GRAND TERRITOIRE

ÎLE DE LA RÉUNION



Édito

Véritable photographie des déplacements quotidiens, l'**Enquête Déplacements Grand Territoire (EDGT)** menée en 2016 est un outil de connaissance essentiel des comportements de mobilité des Réunionnais. C'est également un outil d'aide à l'élaboration des politiques publiques conduites en matière de transports, de déplacements et d'urbanisme sur notre territoire.

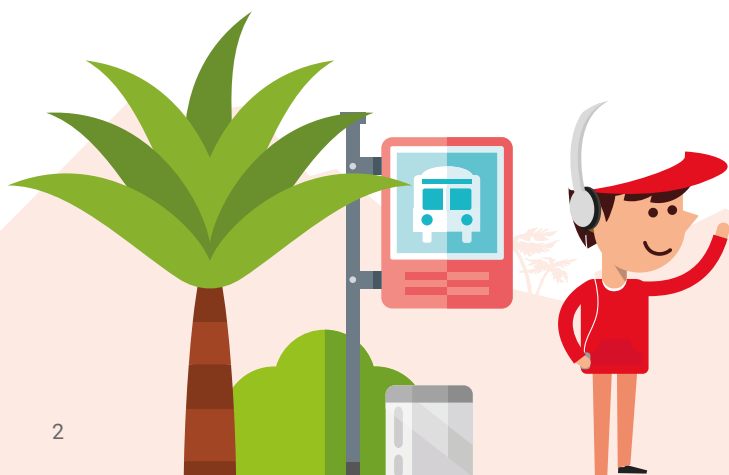
Ce type d'enquête, réalisé tous les 10 ans environ pour mesurer les évolutions, est une première à La Réunion. Sa spécificité, par rapport à d'autres données mises à disposition par l'INSEE sur les déplacements liés au travail ou aux études, est de s'intéresser à l'ensemble des déplacements quotidiens, quels que soient leurs modes et leurs motifs, y compris ceux réalisés pour des loisirs ou des achats ou même accompagner une personne. Elle permet également, via des entretiens poussés, de recueillir les opinions sur les pratiques des enquêtés et ainsi mieux comprendre leurs choix et leurs attentes.

Fruit d'un travail partenarial avec de multiples acteurs du territoire, de sa phase enquête en 2016 à sa phase d'analyse en 2017, l'EDGT est une réalisation concertée à l'image du Syndicat mixte de Transports de La Réunion, lieu de coopération entre les différentes Autorités Organisatrices de la Mobilité Durable de l'île.

La présente synthèse a vocation à restituer de manière claire et pédagogique les grandes tendances de la mobilité des Réunionnais. Elle s'inscrit dans la série de publications déjà réalisées précédemment, les chiffres clés et les huit livrets thématiques.

Vous le verrez à la lecture de cette synthèse, les résultats de cette enquête nous révèlent une pratique encore dominante de la voiture pour se déplacer tous les jours. La marche à pied représente toutefois une part non négligeable des déplacements, tandis que les transports en commun et le vélo peinent à concurrencer la voiture. Ces constats ne doivent pas nous décourager, mais au contraire nous inciter à renverser la tendance en poursuivant et accélérant les projets en faveur du développement des transports collectifs et des alternatives à la voiture.

Alix Galbois
Président du SMTR



Sommaire

➤ ÉDITO	2
➤ QU'EST-CE QUE L'ENQUÊTE DÉPLACEMENTS GRAND TERRITOIRE (EDGT) ?	4
➤ LES CHIFFRES CLÉS	5
➤ COMMENT ET POURQUOI SE DÉPLACE-T-ON ?	6
➤ COMMENT ET POURQUOI SE DÉPLACE-T-ON SELON LE PROFIL ?	7
▪ Hommes / femmes	7
▪ 11-25 ans	7
▪ Zoom sur la mobilité des élèves et des étudiants	9
▪ Actifs / inactifs	10
▪ Mobilité des personnes en situation de handicap	10
▪ Déplacements des habitants des hauts et des bas	12
➤ QUAND SE DÉPLACE-T-ON ?	14
➤ OÙ SE DÉPLACE-T-ON ?	16
▪ Les secteurs attractifs	16
▪ Les déplacements internes	16
▪ Les déplacements externes	16
➤ COMMENT SE DÉPLACE-T-ON AVEC LES DIFFÉRENTS MODES ?	17
▪ Comment se déplace-t-on en voiture ?	17
Zoom sur les deux-roues motorisés	19
▪ Comment se déplace-t-on à pied ?	20
▪ Comment se déplace-t-on en transports collectifs ?	20
▪ Comment se déplace-t-on à vélo ?	22
➤ L'IMPACT ENVIRONNEMENTAL DES DÉPLACEMENTS	25
➤ FICHES PAR EPCI	
▪ CINOR	26
▪ CIREST	27
▪ CASUD	28
▪ CIVIS	30
▪ TCO	31
➤ GLOSSAIRE	32

Copyright © 2014 Pearson Education, Inc.

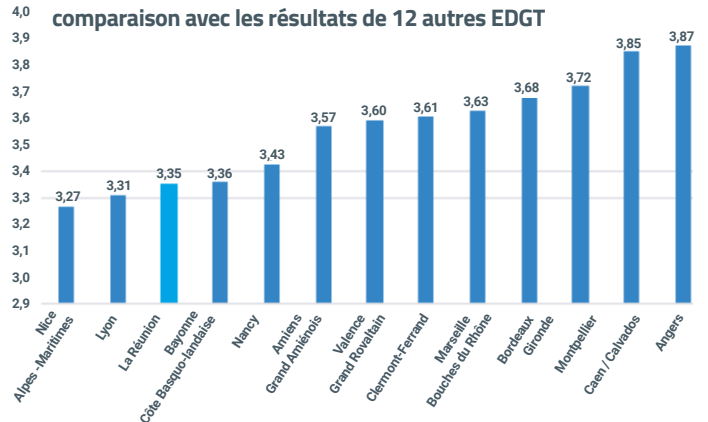
Les chiffres clés

Au total, les habitants de La Réunion effectuent plus de 2,5 millions de déplacements par jour.

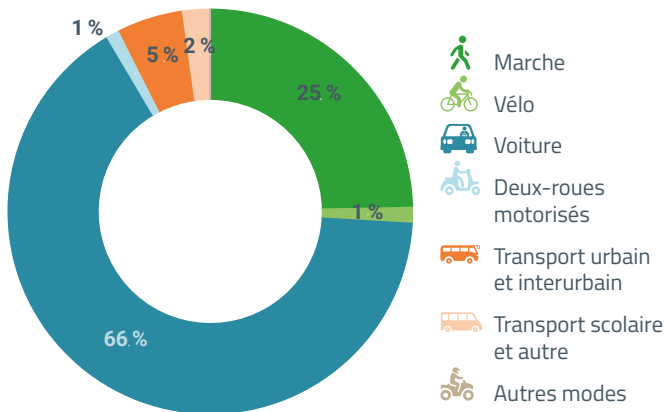
Chaque habitant réalise en moyenne **3,35 déplacements par jour**. Ils sont moins mobiles que ce qui a été relevé dans les autres EDGT les plus récentes, où les habitants effectuent 3,56 déplacements en moyenne.

À La Réunion, 15% des habitants ne se déplacent pas du tout au cours de la journée.

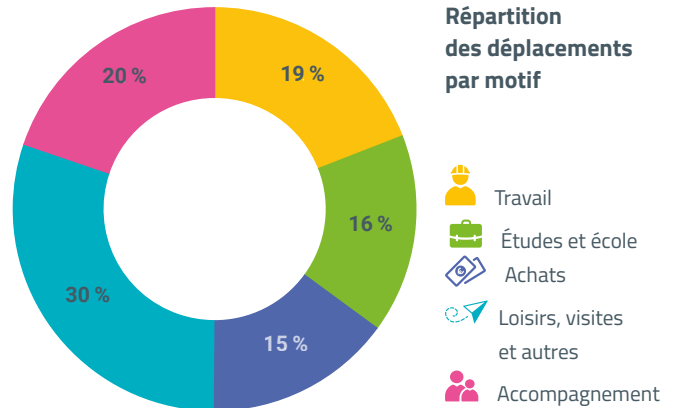
Taux de mobilité :
comparaison avec les résultats de 12 autres EDGT



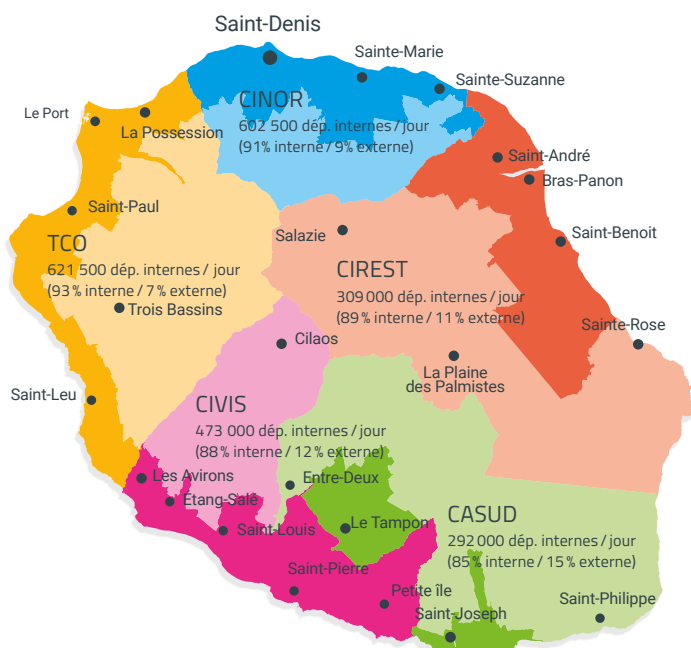
Répartition des déplacements par mode



Répartition des déplacements par motif



La voiture est le mode le plus utilisé : elle représente 66 % des déplacements.



Un déplacement correspond en moyenne à 6,7 km et 22 minutes.

Les déplacements de proximité sont très largement majoritaires. 90 % ont leur point de départ et leur point d'arrivée sur le territoire d'une même intercommunalité.



Comment et pourquoi se déplace-t-on ?

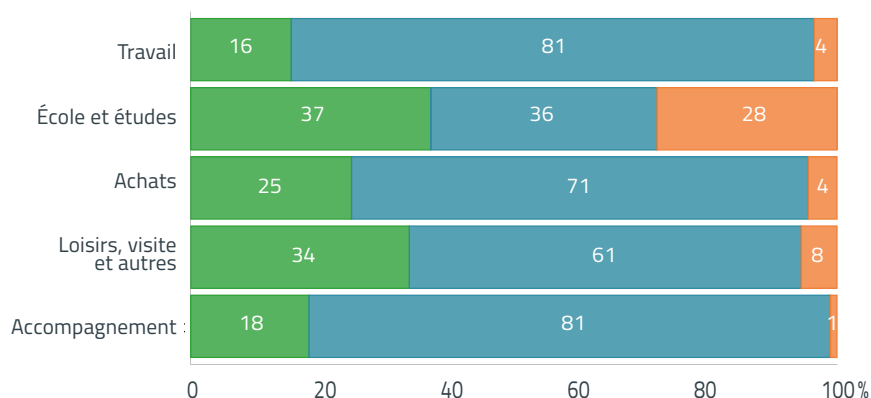
La voiture est le mode de déplacement majoritaire pour tous les motifs, sauf « école et études ».

Elle est prédominante notamment pour le motif « travail » : plus de 80 % de ces déplacements sont réalisés en voiture.

À noter que 28 % des déplacements pour le motif « école et études » sont réalisés en transports collectifs : les élèves et les étudiants étant peu motorisés, ils dépendent davantage des autres modes de déplacements.

Plus de la moitié des déplacements (53 %) fait **moins de 3 km**.

Seuls 0,6 % des déplacements sont multimodaux (10 300 déplacements) : 65 % d'entre eux combinent plusieurs lignes de transports collectifs. 30 % associent la voiture (22 % comme passager, 8 % comme conducteur) et un autre mode de déplacement.



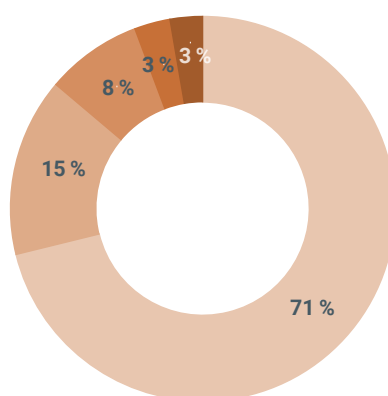
Modes de déplacements selon les motifs SESAME

- Modes actifs
- Modes mécanisés
- Transports collectifs

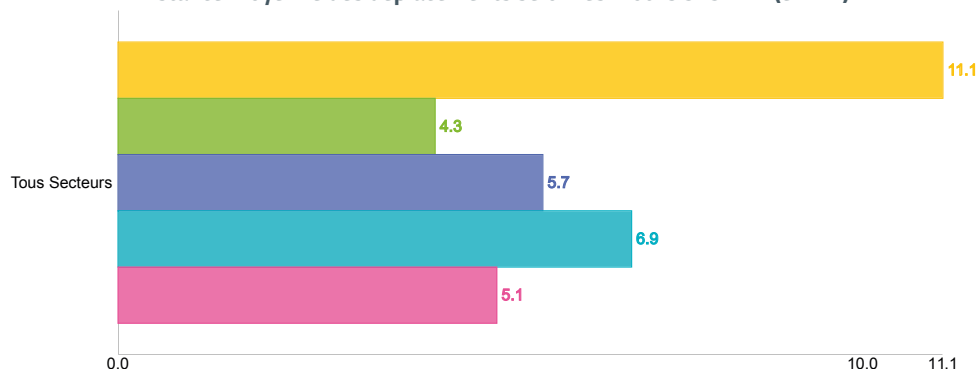
900 000 boucles de déplacements sont réalisées quotidiennement. Chaque boucle comporte en moyenne 2,85 déplacements.

Longueur des boucles de déplacement

- 2 dep. dans la boucle
- 3 dep. dans la boucle
- 4 dep. dans la boucle
- 5 dep. dans la boucle
- 6 dep. ou plus dans la boucle



Distance moyenne des déplacements selon les motifs SESAME (en km)



Les déplacements pour le motif « travail » sont les plus longs (11,1 km). Au contraire, les déplacements pour le motif « école ou études » sont les plus courts (4,3 km) : la densité des établissements scolaires fait que le domicile est souvent proche.

- Travail
- Études et école
- Achats
- Loisirs, visites et autres
- Accompagnement

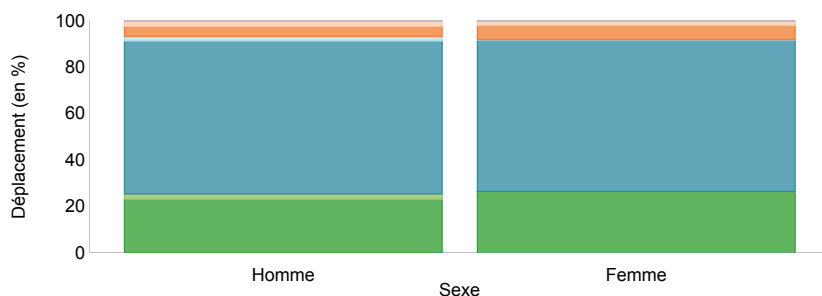
Comment et pourquoi se déplace-t-on selon le profil ?

Hommes / femmes

Les hommes sont légèrement plus mobiles : ils effectuent en moyenne 3,4 déplacements par jour contre 3,3 pour les femmes.

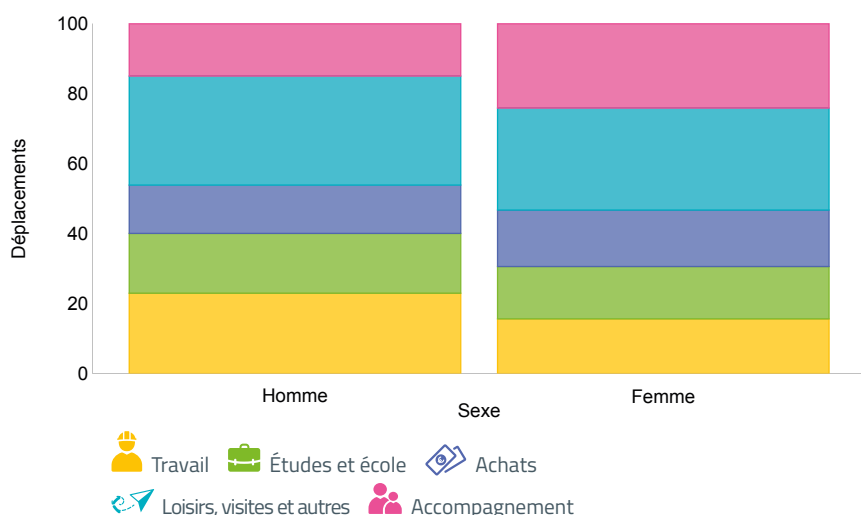
Plus de la moitié des déplacements en bus urbain (61%), en voiture (53%) et à pied (5%) sont réalisés par des femmes. Les hommes, quant à eux, sont les principaux utilisateurs du vélo (90%) et des deux-roues motorisés (88%).

Modes de déplacements selon le sexe



Marche
 Vélo
 Voiture
 Deux-roues motorisés
 Transport urbain et interurbain
 Transport scolaire et autres
 Autres modes

Motifs de déplacements selon le sexe



Travail
 Études et école
 Achats
 Loisirs, visites et autres
 Accompagnement

Les déplacements des hommes sont plus longs, tant en distance (7,8 km en moyenne contre 5,8 km pour les femmes) qu'en durée (23 minutes pour les hommes et 20 minutes pour les femmes).

Hommes et femmes ont pour point commun de se déplacer en premier lieu pour le motif « loisirs, visites et autres ». Au-delà, leurs motifs de déplacements présentent des différences marquées :

- Les hommes réalisent 57 % des déplacements pour le motif « travail »,
- Les femmes réalisent 57 % des déplacements pour le motif « achats » et 64 % pour le motif « accompagnement ».

11-25 ans

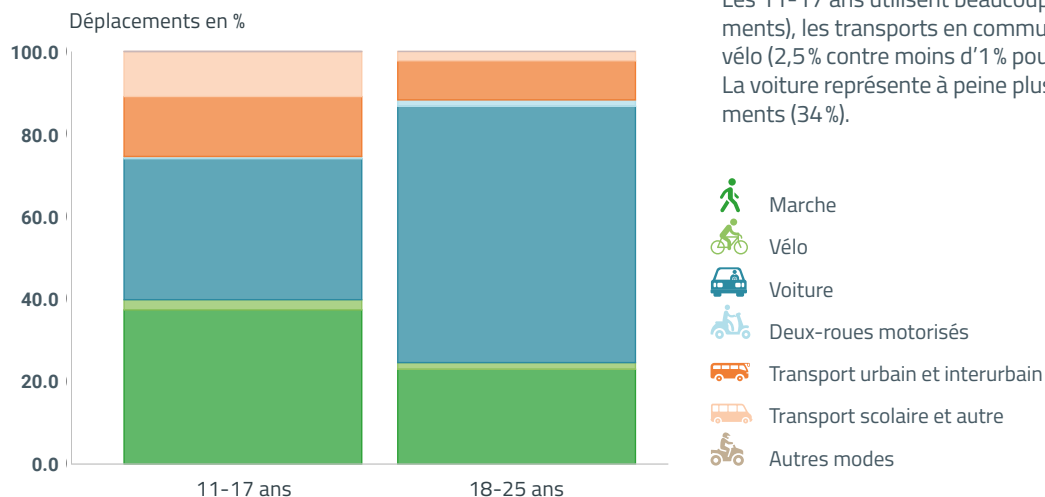
Avec 3,12 déplacements par jour en moyenne, les jeunes de 11 à 25 ans sont moins mobiles que la moyenne (3,35 pour l'ensemble de la population). Les 11-17 ans effectuent 3,17 déplacements par jour en moyenne contre 3,05 pour les 18-25 ans.

Les déplacements des 11-25 ans sont plus courts en distance mais plus longs en durée que ceux de l'ensemble de la population :

- 6,3 km contre 6,7 km en moyenne,
- 24 minutes contre 22 minutes en moyenne.



Modes de déplacements en pourcentage des 11-17 ans et des 18-25 ans



À partir de 18 ans, la possibilité de passer le permis de conduire induit des pratiques de mobilité différentes.

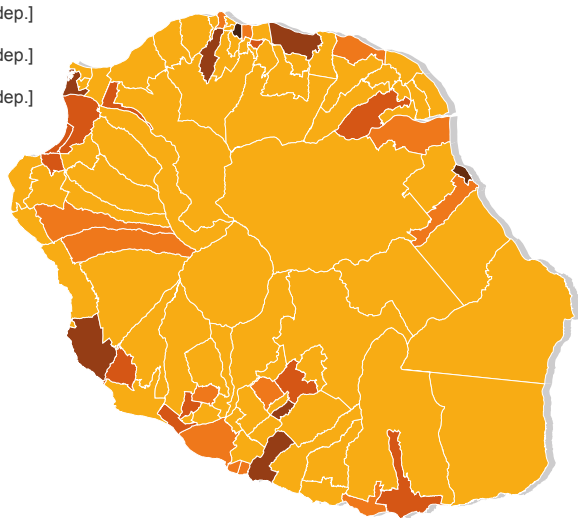
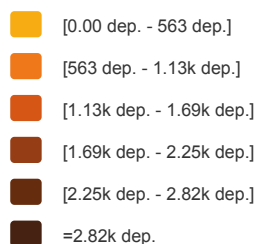
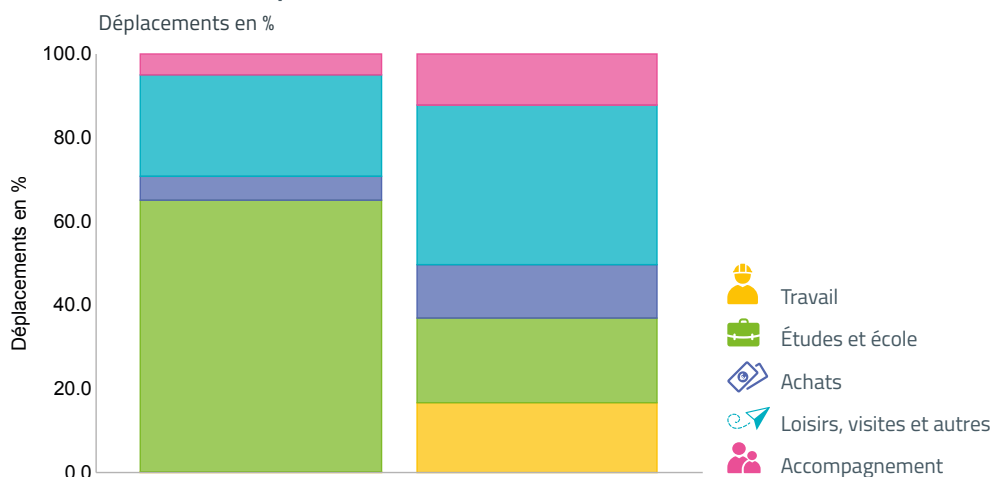
Les 11-17 ans utilisent beaucoup la marche (37% des déplacements), les transports en commun (1/4 des déplacements) et le vélo (2,5% contre moins d'1% pour l'ensemble de la population). La voiture représente à peine plus d'un tiers de leurs déplacements (34%).

La voiture est le premier mode de déplacement des 18-25 ans : sa part modale (62%) atteint presque celle de l'ensemble de la population (66%). Ils se déplacent moins en transports en commun (12% de leurs déplacements) que les 11-17 ans (25%), mais plus que l'ensemble de la population (7%).

Motifs de déplacements des 11-17 ans et des 18-25 ans

Selon les classes d'âge, les motifs de déplacements varient également. Pour les 11-17 ans, le motif « école et études » est le premier motif de déplacements (près des 2/3 des déplacements), le motif « loisirs et visites » vient en deuxième position (près d'un quart des déplacements).

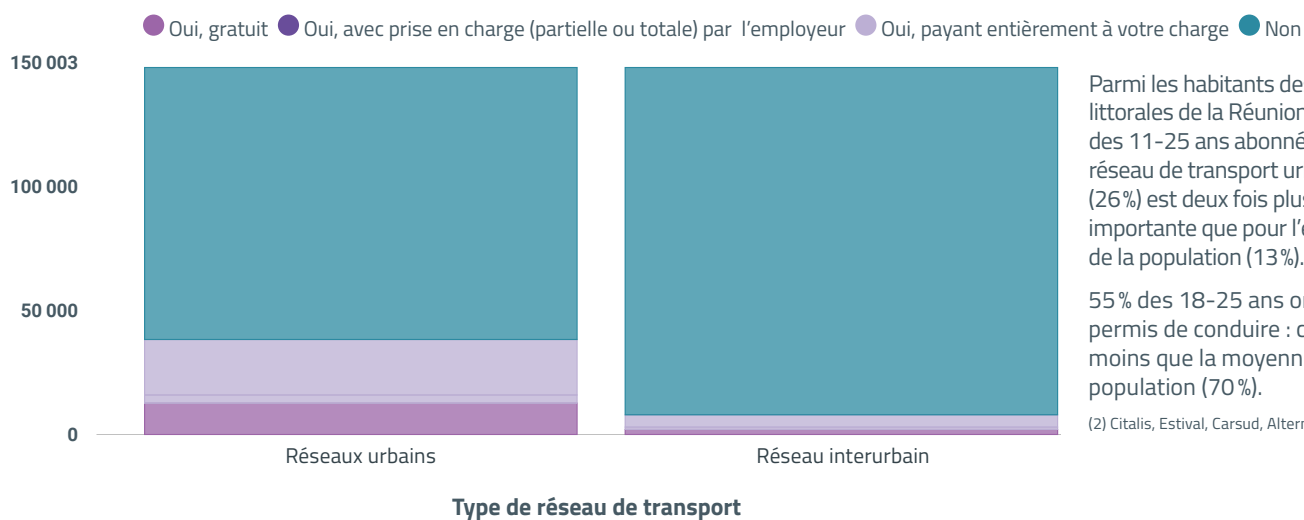
Pour les 18-25 ans, le premier motif est le motif « loisirs et visites » (près de 40% des déplacements). Viennent ensuite l'enseignement (20%) et le travail (17%).



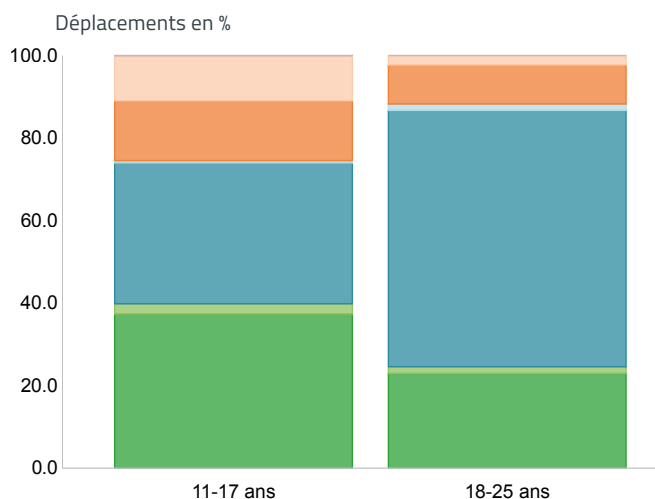
Pour le motif « études », les secteurs les plus polarisants correspondent aux principaux sites de l'Université de La Réunion (Saint-Denis, Le Tampon, Saint-Pierre), mais aussi à d'autres organismes comme l'Institut régional du Travail Social à Saint-Benoît.



Abonnements aux transports en commun des 11-25 ans



Modes de déplacement des élèves et des étudiants

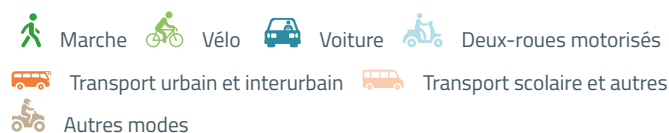


Zoom sur la mobilité des élèves et des étudiants

Elèves et étudiants sont les premiers utilisateurs des transports collectifs : ils effectuent 50% des déplacements en transports urbains et interurbains³ et 90% des déplacements en transports scolaires et autres.

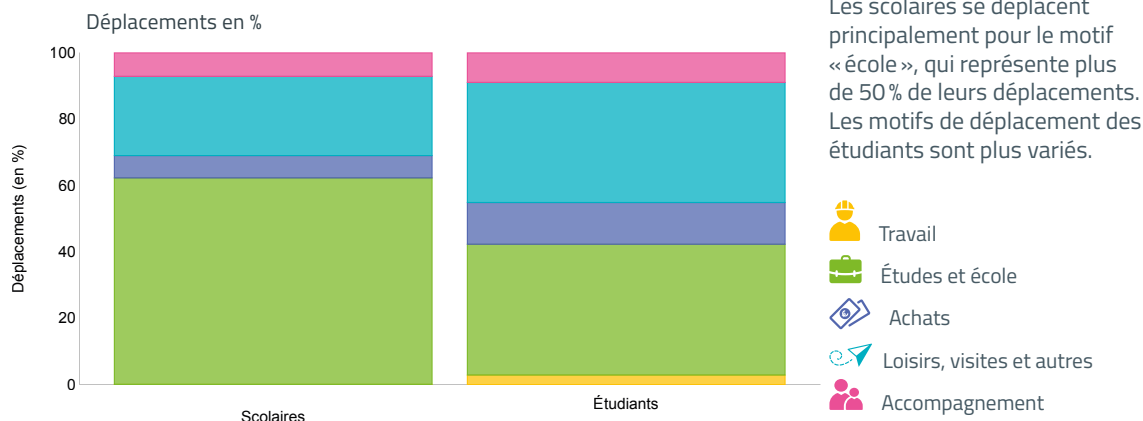
La voiture est néanmoins leur premier mode de déplacement : elle représente 44% des déplacements des scolaires et 70% des déplacements des étudiants.

(3) Réseaux Citalis, Kar'Ouest, Alternéo, Carsud, Estival, Car Jaune et Z'éclair



Les déplacements des étudiants sont plus longs en distance (8,8 km en moyenne contre 4,2 km) et en durée (25 minutes contre 19) que ceux des élèves.

Motifs de déplacements des 11-17 ans et des 18-25 ans



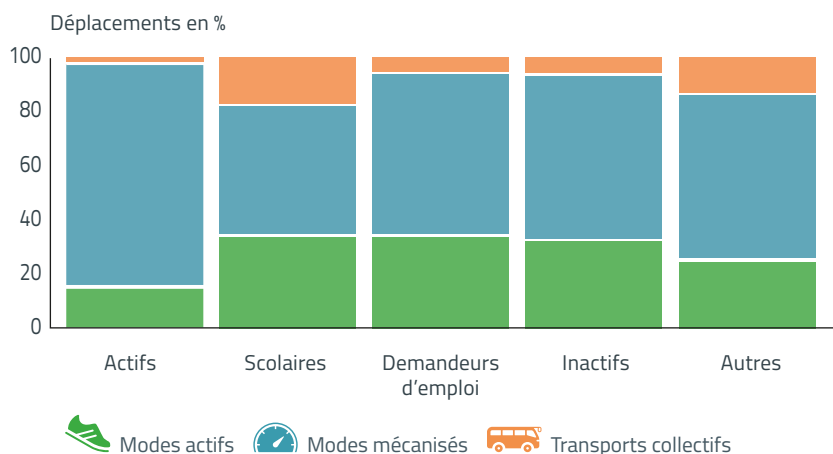
Actifs / inactifs

Les actifs⁴ utilisent davantage la voiture (68%) et les transports collectifs (8%) que les autres catégories d'usagers (de 58% à 63% pour la voiture et de 6% à 7% pour les transports collectifs).

Leurs déplacements sont les plus longs en distance (7,21 km contre 6,05 km en moyenne).

(4) Sont considérés comme actifs : les personnes exerçant un travail à pleins-temps, à mi-temps, en apprentissage, en formation, en stage, étudiants, scolaires

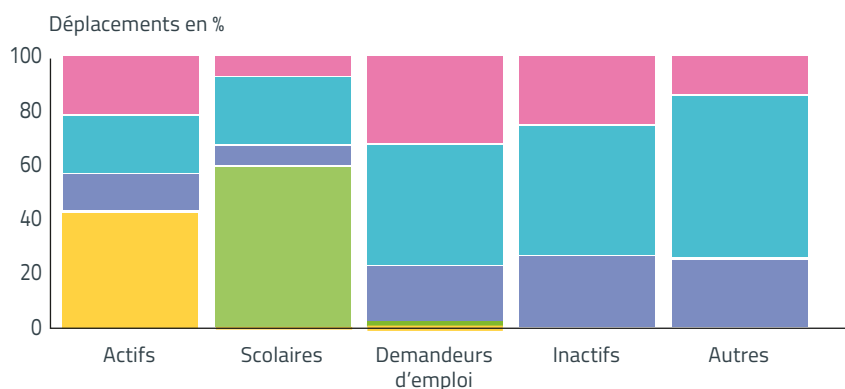
Modes de déplacements selon l'activité



La moitié des déplacements des actifs sont liés aux motifs « travail » ou « études ». Pour les autres catégories d'usagers, les deux motifs prépondérants sont les motifs « loisirs, visites et autres » et « achats ».

Travail
 Études et école
 Achats
 Loisirs, visites et autres
 Accompagnement

Motifs de déplacements selon l'activité



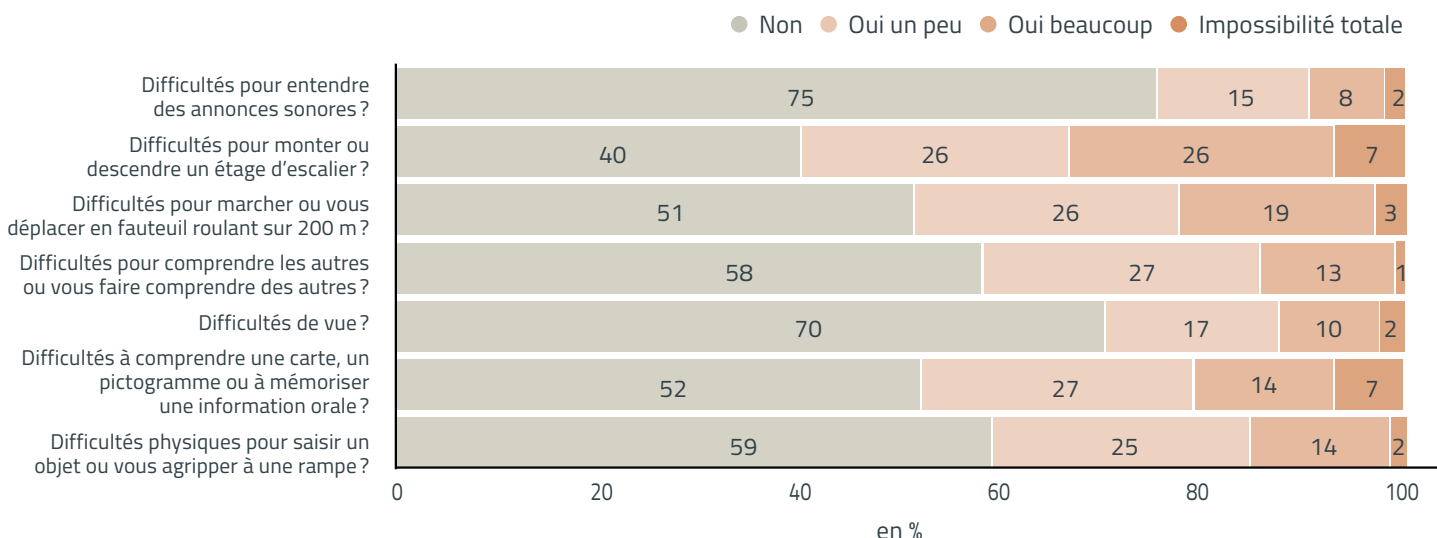
Mobilité des personnes en situation de handicap

Plus de la moitié des personnes en situation de handicap interrogées (55%) a moins de 50 ans. Plus d'un quart (27%) a moins de 35 ans.

Près d'un quart des personnes en situation de handicap interrogées est en recherche d'emploi, contre moins de 18% pour l'ensemble de la population.

Plus d'un tiers (38%) des personnes en situation de handicap a besoin d'une aide matérielle pour se déplacer (canne, fauteuil ou autre).

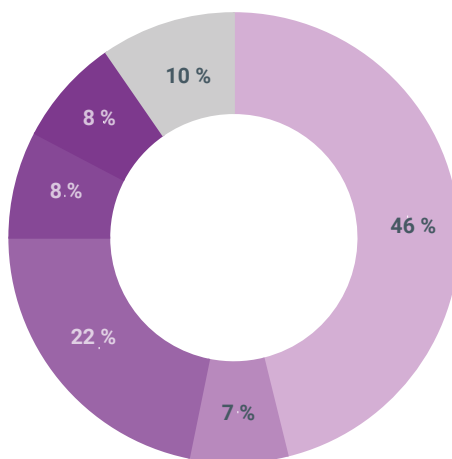
Les difficultés les plus couramment rencontrées par les personnes en situation de handicap sont la montée ou la descente de marches



Parmi elles, près de la moitié (46%) utilise une canne de marche et plus d'un quart (29%), un fauteuil roulant.



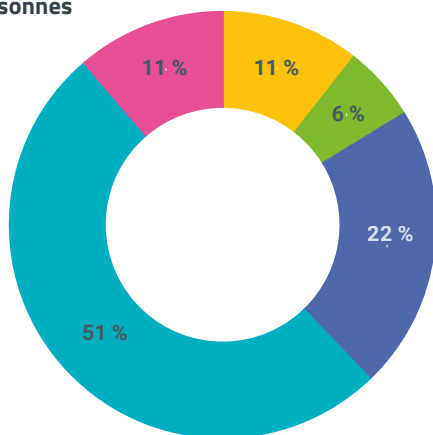
Type d'assistance pour se déplacer



- Une canne de marche
- Un déambulateur
- Un fauteuil roulant manuel
- Un fauteuil roulant électrique
- Une canne blanche
- Un autre type d'aide

Motifs de déplacement des personnes en situation de handicap

- Travail
- Étude et école
- Achat
- Loisirs, visites et autres
- Accompagnement



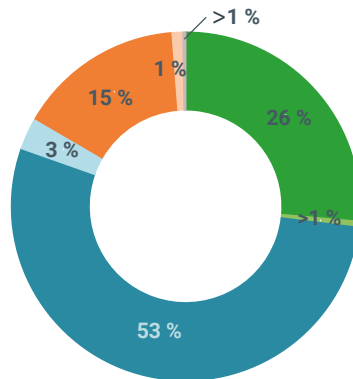
73% des déplacements sont réalisés pour les motifs « achats » et « loisirs, visites et autres ».



Modes de déplacement des personnes en situation de handicap

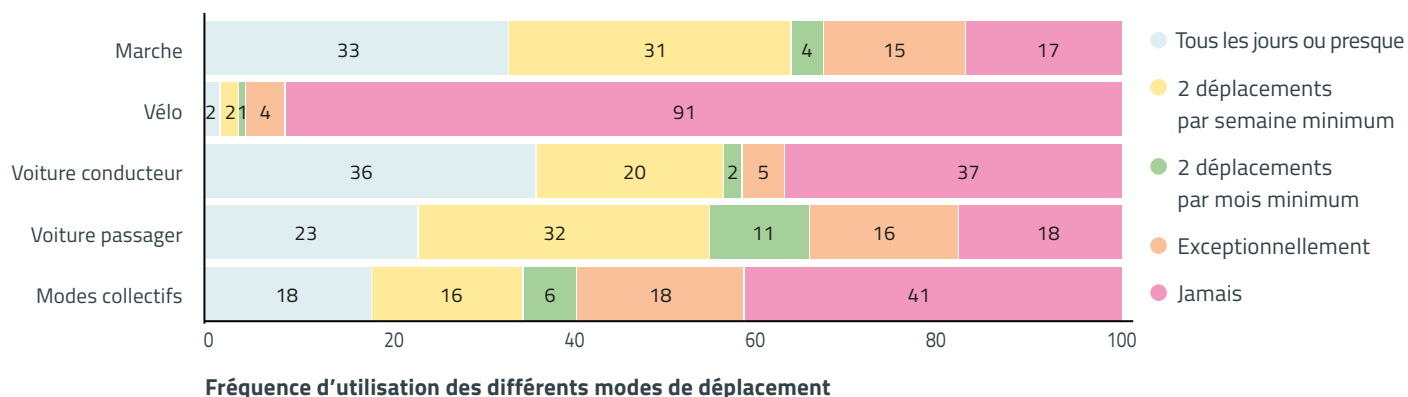
Les personnes en situation de handicap utilisent plus de deux fois plus les transports en commun (16% des déplacements) que l'ensemble de la population (7%).

Moins de 60% des déplacements des personnes en situation de handicap sont réalisés en voiture (66% pour l'ensemble de la population), dont près de la moitié en tant que passager (un quart pour l'ensemble de la population).



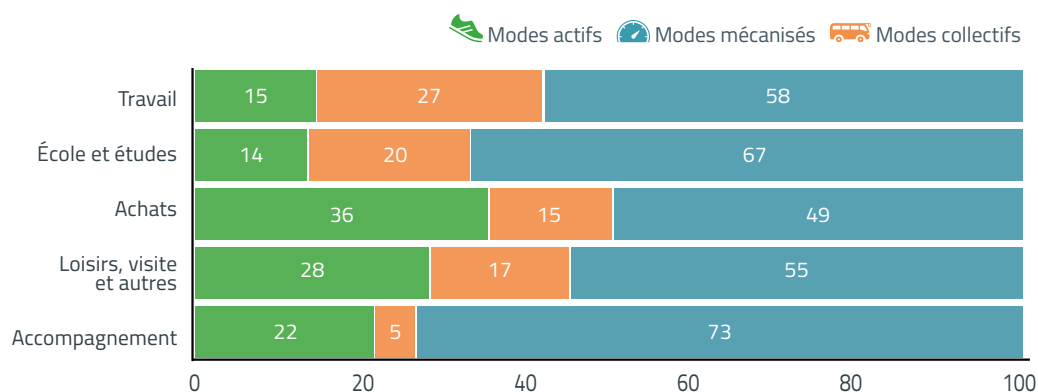
- Marche
- Vélo
- Voiture
- Deux-roues motorisés
- Transport urbain et interurbain
- Transport scolaire et autre
- Autres modes

Un tiers des personnes en situation de handicap utilise quotidiennement la marche comme mode de déplacement et les deux tiers l'utilisent au moins deux fois par semaine.



Quel que soit le motif de déplacement, la voiture reste le mode le plus utilisé. A noter toutefois que moins de la moitié des déplacements pour le motif « achats » est réalisé en voiture.

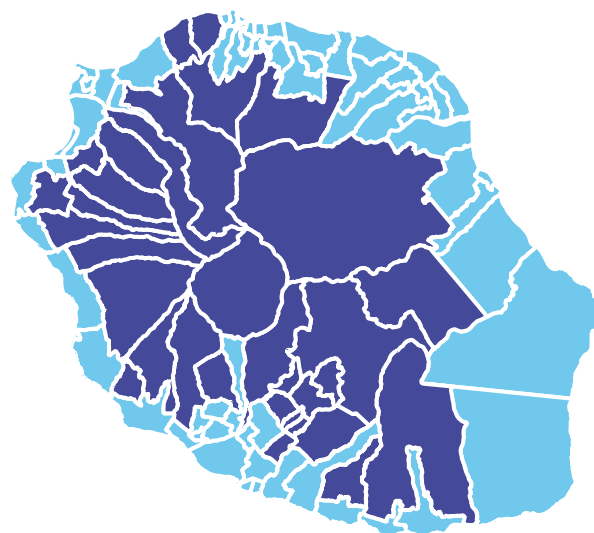
Modes de déplacement selon les motifs



Déplacements des habitants des hauts et des bas

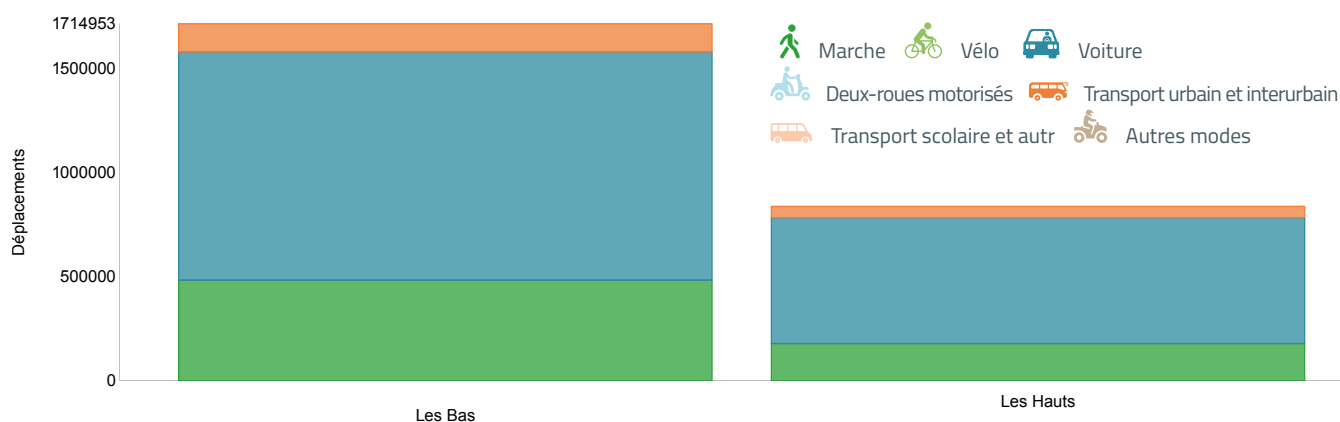
La comparaison des pratiques de déplacements entre les hauts et les bas s'appuie sur le découpage ci-dessous, en cohérence avec les caractéristiques géographiques de chacun des secteurs du territoire, notamment l'altitude et la localisation de l'habitat.

 Les Bas
  Les Hauts



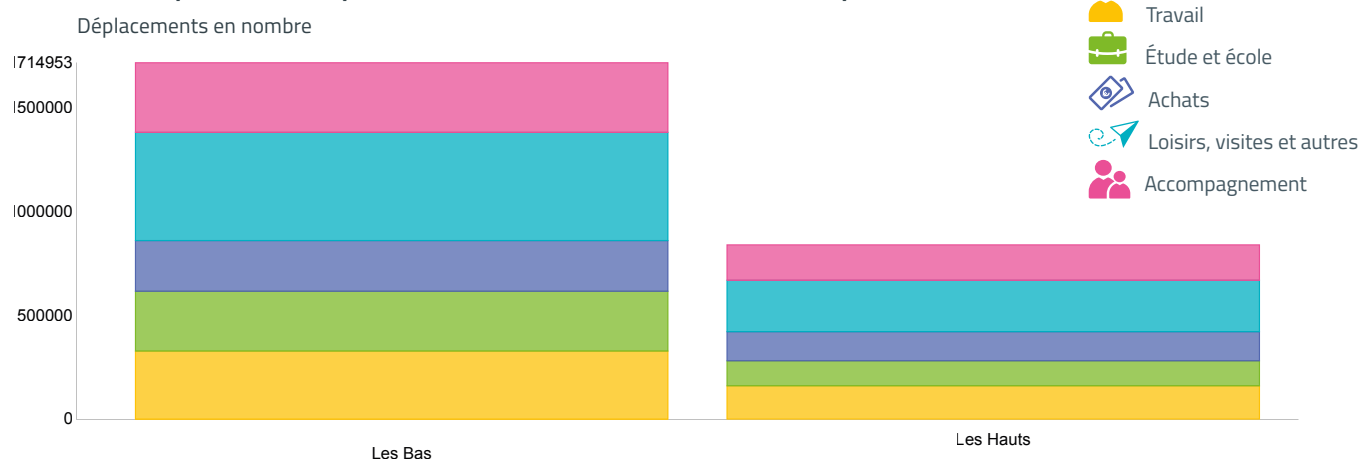
Partout, la voiture est le principal mode de déplacement. Mais proportionnellement, elle est plus utilisée par les habitants des hauts (71 % des déplacements) que par ceux des bas (63 %).

Répartition des déplacements des habitants des hauts et des bas par mode



La part des différents motifs est sensiblement la même dans les hauts et dans les bas. Quel que soit le lieu de résidence, le motif « loisirs, visites et autre » constitue le premier motif de déplacement (30%).

Répartition des déplacements des habitants des hauts et des bas par motif



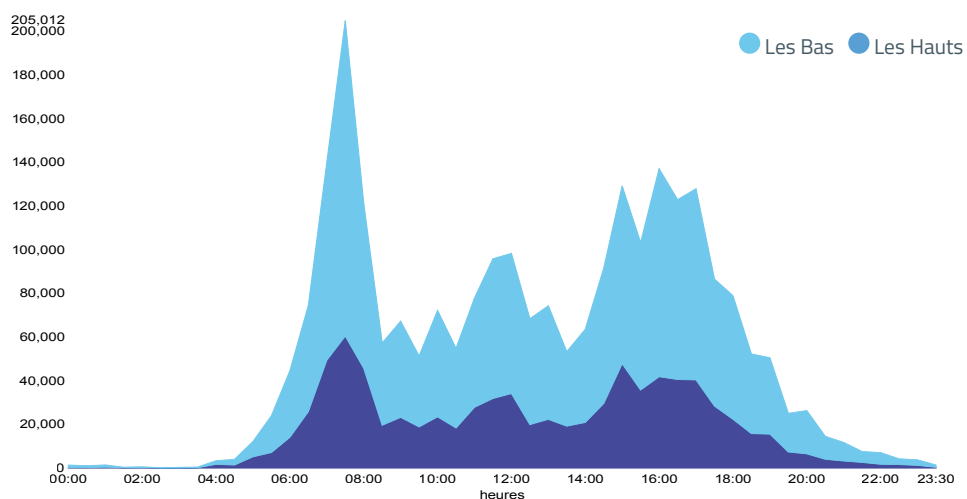
Pour les habitants des hauts, un déplacement est en moyenne plus long en temps et en distance que pour ceux des bas : 8,1 km dans les hauts et 6,1 km dans les bas, 23 minutes dans les hauts et 21 minutes dans les bas.

Les ménages habitant dans les hauts sont plus motorisés (1,26 véhicule par ménage) que ceux qui résident dans les bas (1 véhicule par ménage). Dans les hauts, 77% des habitants de plus de 18 ans ont le permis de conduire ou sont en train de le passer, contre moins de 70% dans les bas.

Près d'un tiers des plus de 18 ans dans les bas (soit près de 122 600 personnes) n'a pas le permis. Ils sont près d'un quart dans les hauts (soit plus de 43 000 personnes).

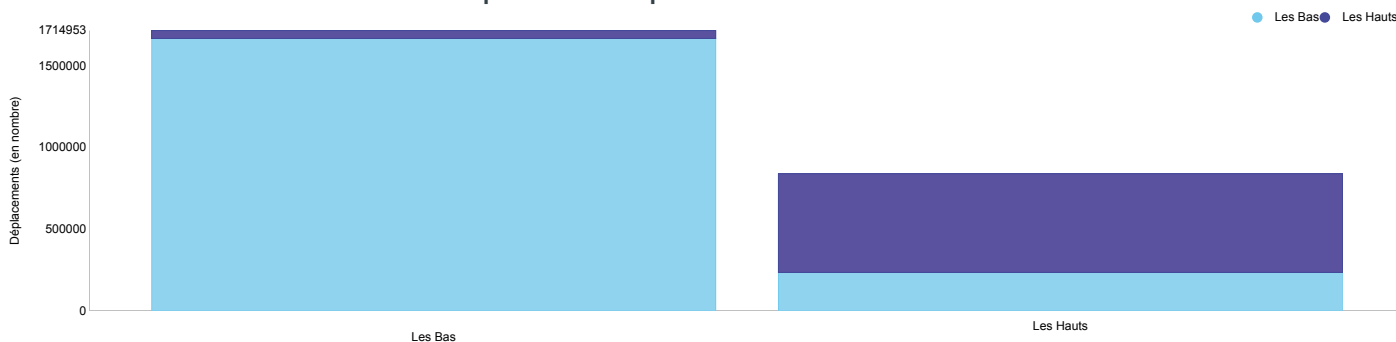
Que l'on habite dans les hauts ou dans les bas, les déplacements varient de la même façon au fil de la journée.

Les déplacements des habitants des hauts et des bas au fil de la journée



Moins de 5% des déplacements des habitants des bas sont réalisés dans les hauts. Leurs déplacements s'effectuent très majoritairement dans les bas. Ça n'est pas le cas des habitants des hauts dont près des trois-quarts des déplacements (74%) sont réalisés à destination des bas.

Répartition des déplacements selon le lieu de résidence

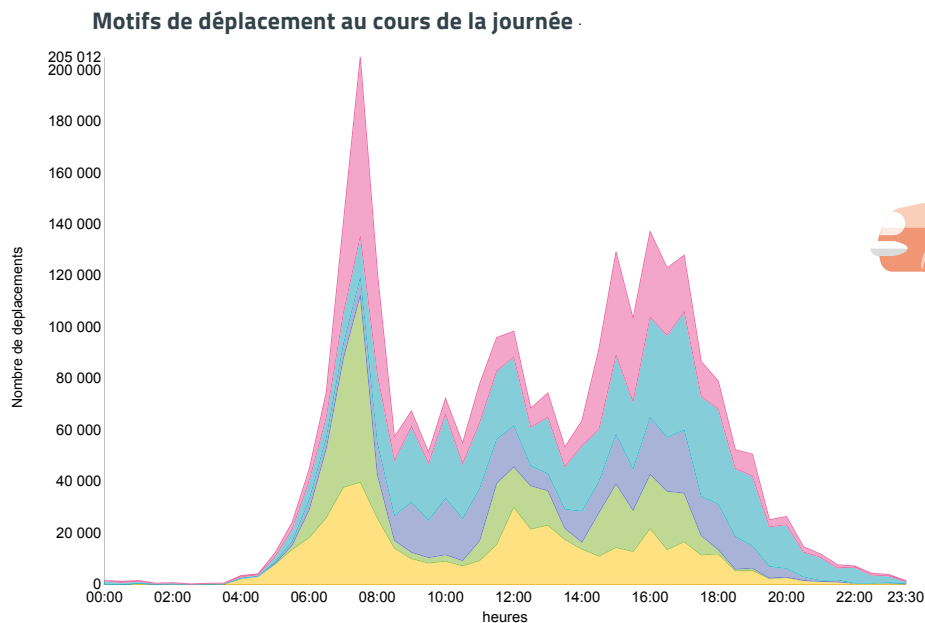


Quand se déplace-t-on ?

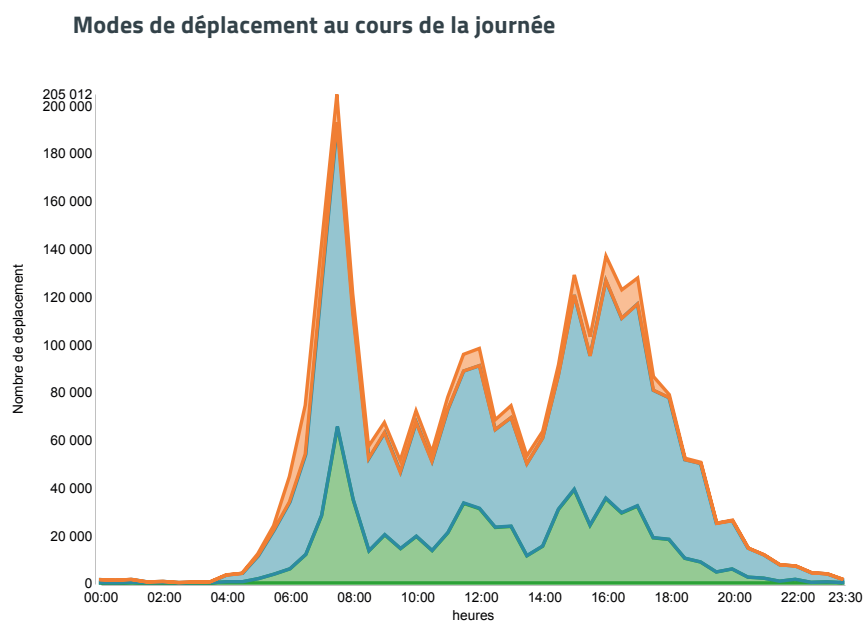
Les déplacements connaissent trois périodes de pointe au cours de la journée :

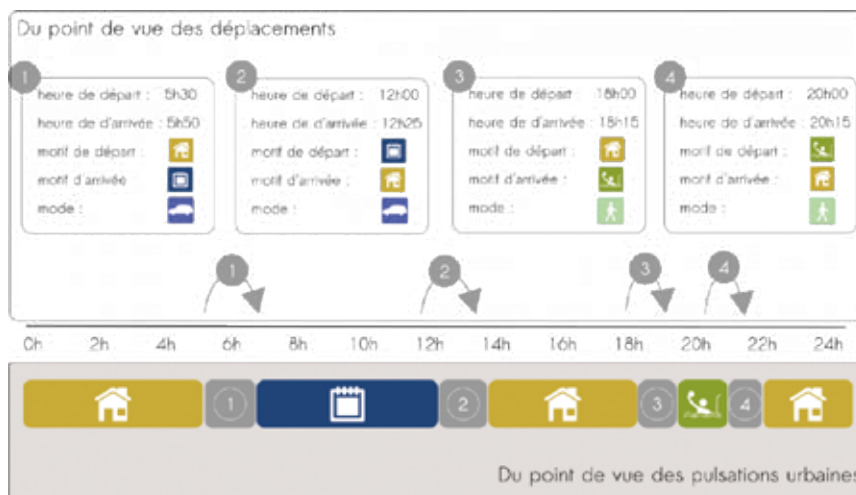
- De 6h30 à 8h30 : le maximum est atteint à 7h30 avec 205 000 déplacements,
- De 11h à 12h30 (pic de 98 400 déplacements à 12h),
- De 14h30 à 17h30 (pic de 137 000 déplacements à 16h).

Les motifs de déplacement prépondérants varient selon la période de pointe : « école et études » le matin, « travail » le midi et « loisirs, visites et autres » l'après-midi.



Les périodes de pointe sont décalées selon les modes de déplacements : entre 5h et 7h pour les transports collectifs, entre 5h30 et 7h30 pour la voiture, entre 6h et 8h pour les modes actifs.





Les pulsations urbaines selon les motifs enrichissent la connaissance des rythmes urbains.

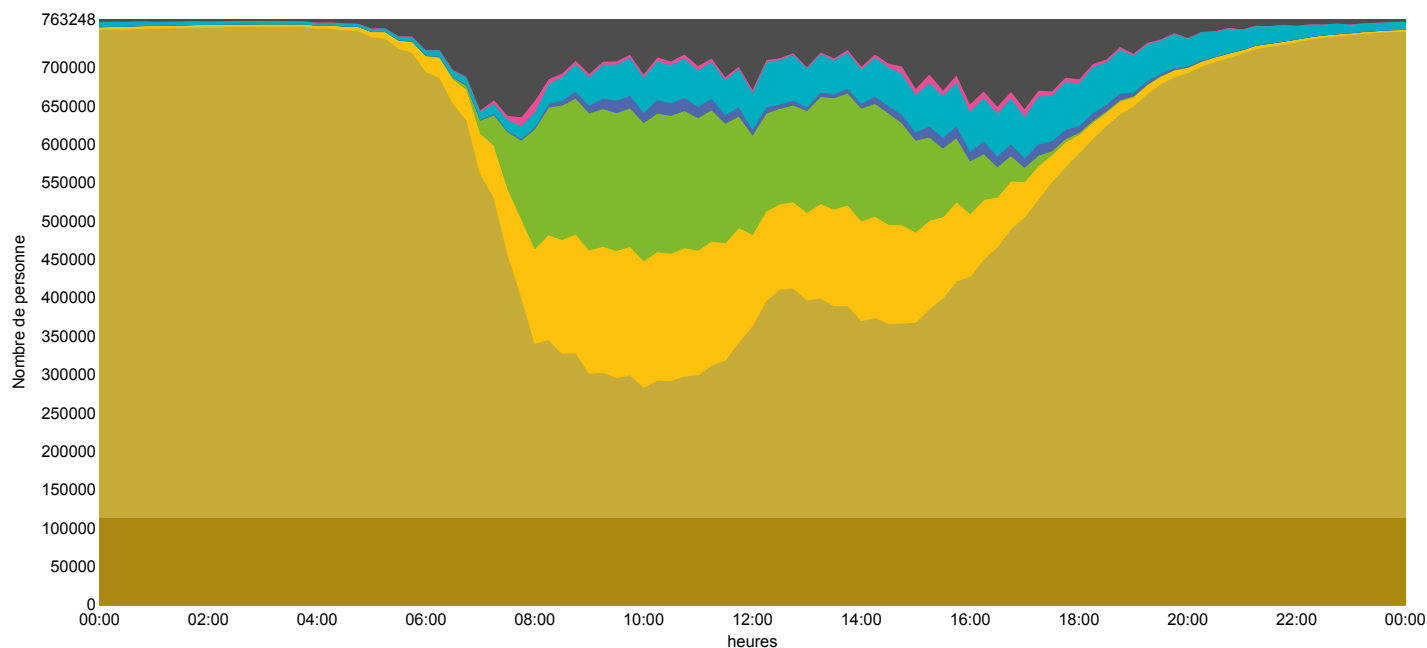
17% des habitants au maximum se déplacent au même moment, en l'occurrence à 7h45.

À 8h : 45% des habitants sont à leur domicile, 20% sont sur leur lieu d'étude, 16% sont au travail et 14% effectuent un déplacement

À 10h : 37% sont à leur domicile, 24% sont sur leur lieu d'étude, 22% sont au travail, 9% effectuent un déplacement

À 18h : 77% sont à leur domicile, 7% réalisent des activités de loisirs ou des visites, 10% effectuent un déplacement

Pulsations urbaines selon les motifs



Immobilable Domicile Travail Études et écoles Achats Loisirs, visites, autres Accompagnement En déplacement



Où se déplace-t-on ?

Les secteurs attractifs

Pour tous les motifs de déplacements, la façade littorale est particulièrement attractive : plus de 90% des déplacements sont à destination des zones littorales.

Pour le motif « travail », les secteurs d'attractivité sont très concentrés : Saint Denis et le centre-ville de Sainte Marie, Le Port et Saint-Paul, Saint Pierre et le centre-ville du Tampon.

Pour le motif « accompagnement », les secteurs d'attractivité sont répartis sur le territoire de façon plus diffuse que pour les autres motifs de déplacement.

Les secteurs les plus attractifs restent cependant sensiblement les mêmes et sont situés de façon privilégiée sur les franges littorales.

Secteurs attractifs pour le motif « travail »



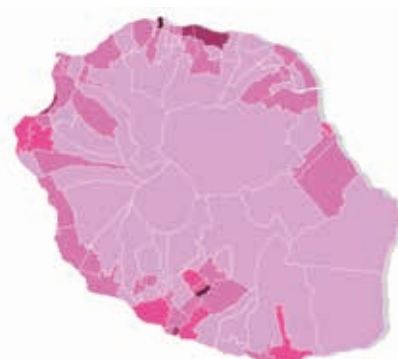
● [345 dep. - 3 252 dep.]
 ● [3 252 dep. - 6 159 dep.]
 ● [6 159 dep. - 9 066 dep.]
 ● [9 066 dep. - 11 973 dep.]
 ● [11 973 dep. - 14 880 dep.]
 ● =14 880 dep.]

Secteurs attractifs pour le motif « loisirs, visites et autres »



● [900 dep. - 4 635 dep.]
 ● [4 635 dep. - 8 369 dep.]
 ● [8 369 dep. - 12 104 dep.]
 ● [12 104 dep. - 15 838 dep.]
 ● [15 838 dep. - 19 573 dep.]
 ● =19 573 dep.]

Secteurs attractifs pour le motif « accompagnement »



● [374 dep. - 2 806 dep.]
 ● [2 806 dep. - 5 237 dep.]
 ● [5 237 dep. - 7 669 dep.]
 ● [7 669 dep. - 10 101 dep.]
 ● [10 101 dep. - 12 533 dep.]
 ● =12 533 dep.]

Les déplacements internes

90% des déplacements sont internes aux territoires des intercommunalités.

La distance moyenne de ces déplacements internes est de **4,4 km** pour une durée moyenne de **19 minutes**.

La CASUD est l'intercommunalité dans laquelle la part des déplacements internes est la moins importante (85%).

Les déplacements internes sont prédominants dans les secteurs situés sur le littoral (plus de 80% de l'ensemble des déplacements).

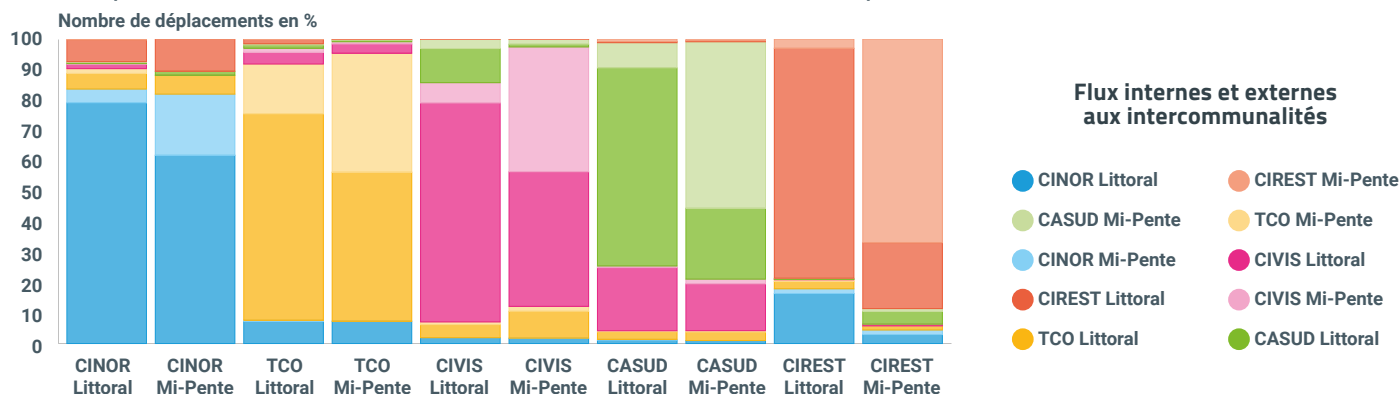
Au sein du territoire de la CINOR, dans les hauts et les mi-pentes, les déplacements en direction du littoral sont majoritaires.

Les déplacements externes

L'enquête a recensé 256 000 déplacements externes (c'est-à-dire entre deux intercommunalités) par jour. La distance moyenne de ces déplacements externes est de **29 km** pour une durée moyenne de **49 minutes**.

Ces déplacements externes sont majoritairement réalisés entre intercommunalités voisines. Les échanges entre la CASUD et la CIVIS sont les plus importants et représentent plus d'un tiers (35%) de l'ensemble des déplacements externes (près de 90 000 déplacements par jour, pour moitié dans un sens et pour moitié dans l'autre sens). Les échanges entre la CINOR et la CIREST représentent plus de 65 000 déplacements par jour.

Les déplacements domicile-travail internes et externes aux secteurs littoraux et aux hauts et mi-pentes



Comment se déplace-t-on avec les différents modes ?

Comment se déplace-t-on en voiture ?

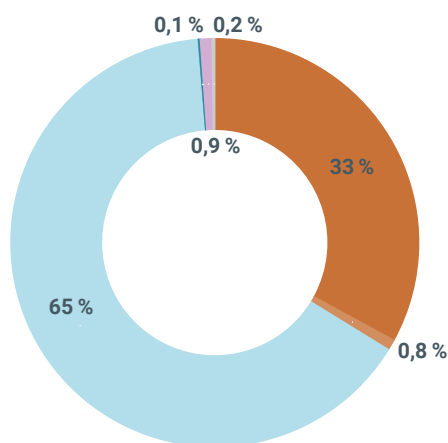
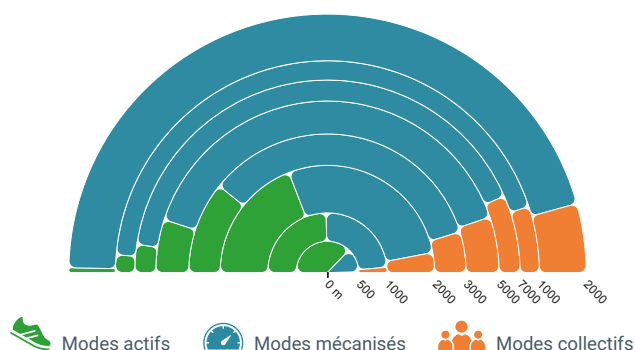
La voiture est le mode de déplacement le plus utilisé. Chaque jour, elle représente :

- 1,7 million de déplacements,
- 66 % de l'ensemble des déplacements,
- 2,20 déplacements par habitant.

Un déplacement en voiture correspond en moyenne à une distance de 8,8 km et à une durée de 21 minutes.

Derrière cette moyenne, il convient de souligner la part importante des déplacements de courte distance réalisés en voiture : plus de 50% des déplacements en voiture font moins de 5 km. Près de 40% sont encore plus courts, avec moins de 3 km.

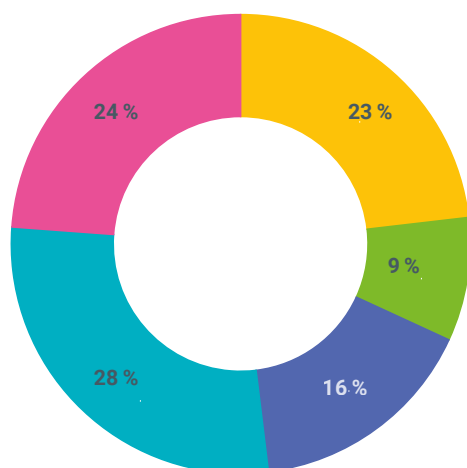
Distance selon les modes de déplacement



Répartition des voitures selon le type d'énergie

Plus de 329 000 véhicules sont en circulation⁽⁵⁾. Près des deux tiers (65%) roulent au diesel (la moyenne nationale se situant à 69%). L'ancienneté du parc est marquée : 58 % des véhicules sont antérieurs à 2010.

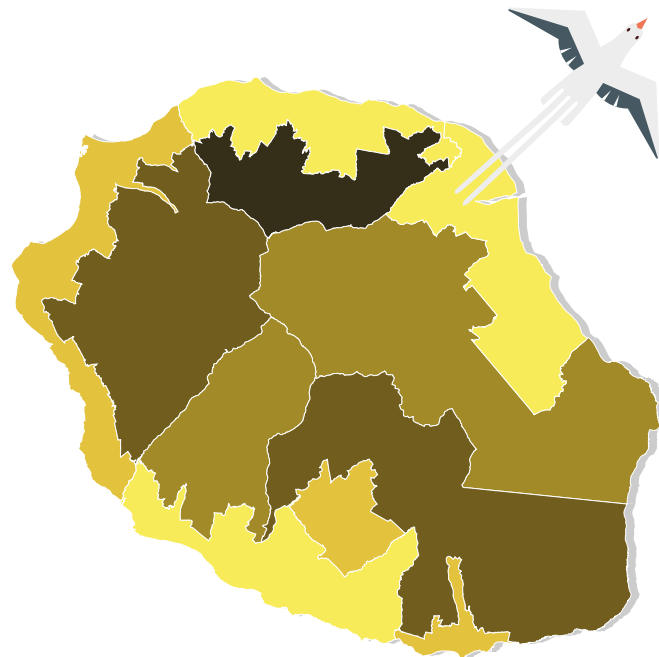
(5) Véhicules utilisés par les particuliers (hors véhicules d'entreprise, de collectivités, de location, etc.)



Motif des déplacements en voiture

La voiture est principalement utilisée pour **trois motifs**, à parts presque égales : « **loisirs, visites et autres** », « **accompagnement** », « **travail** ».





Le taux de motorisation des ménages est inférieur à celui relevé dans les autres EDGT récentes: 1,08 véhicule par ménage contre 1,26 en moyenne. Il varie faiblement selon les intercommunalités, de 0,98 véhicule par ménage dans la CINOR à 1,18 dans le TCO.

Il est plus élevé dans les hauts et les mi-pentes (1,29 véhicule par ménage) que sur le littoral (1,04). 31 % des ménages sont multimotorisés, c'est-à-dire qu'ils possèdent 2 véhicules ou plus. 28% des ménages de La Réunion ne sont pas motorisés. 87 % d'entre eux résident sur le littoral.

Taux de motorisation des ménages



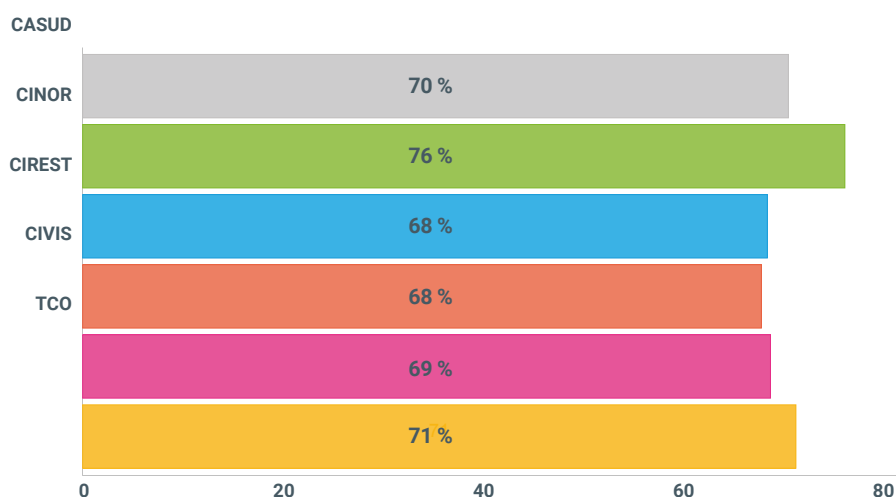
Les principaux déplacements externes sont réalisés entre la CIVIS et la CASUD (près de 82 000 déplacements quotidiens) et entre la CIREST et la CINOR (plus de 60 000 déplacements quotidiens).

86 % des déplacements en voiture sont internes aux intercommunalités.



Possession du permis de conduire chez les 18 ans et plus (en %) par intercommunalité

Tous Secteurs



Environ 70% des habitants disposent du permis de conduire. C'est dans la CASUD que la part d'habitants ayant le permis de conduire est la plus importante : 76%, contre 68% dans la CINOR et la CIREST.

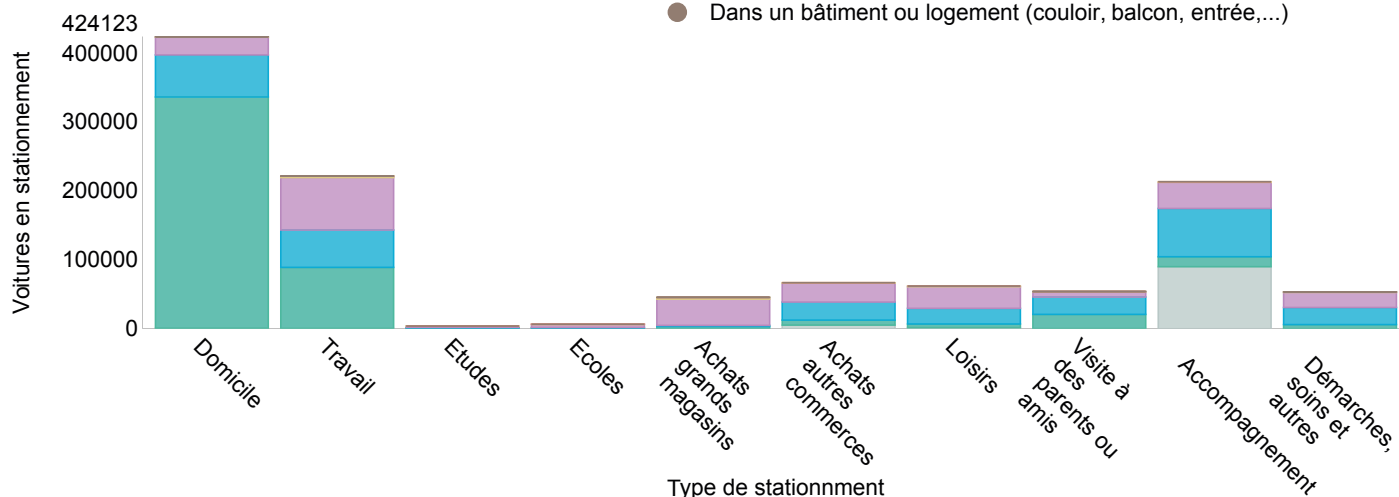


Dans près de 97% des cas,
le stationnement utilisé est **gratuit**.



Lieu de stationnement selon le motif de déplacement

- Arrêt pour prendre ou déposer une personne - prendre du carburant
- Garage, box, autre emplacement réservé
- Dans la rue
- Dans un parc de stationnement à ciel ouvert (ou place publique)
- Dans un parc de stationnement couvert accessible au public
- Dans un parc relais du réseau de transports urbains ou interurbains
- Dans un parking de co-voiturage
- Dans un bâtiment ou logement (couloir, balcon, entrée,...)



A leur domicile, près de 80% des automobilistes stationnent leur véhicule dans un garage, un box, ou un autre type d'emplacement réservé.



Les deux-roues motorisés : près de 27 700 déplacements par jour soit une part modale de 1%

L'utilisation des deux-roues motorisés est marginale : 0,04 déplacement à deux-roues motorisés par habitant et par jour. Néanmoins, l'usage de ce mode présente quelques traits caractéristiques :

- **32%** des déplacements à deux-roues motorisés correspondent au motif « travail »,
- **88%** des déplacements à deux-roues motorisés sont réalisés par des hommes.

Avec des déplacements de 9,8 km en moyenne, les deux-roues motorisés sont le mode de déplacement pour lequel la distance moyenne est la plus importante. La durée moyenne est de presque 20 minutes. Les deux-roues motorisés semblent constituer un mode de déplacement adapté pour des déplacements « longue distance », effectués quotidiennement, offrant une alternative à la voiture avec des gains de temps sur des itinéraires où la circulation peut être dense.



Comment se déplace-t-on à pied ?

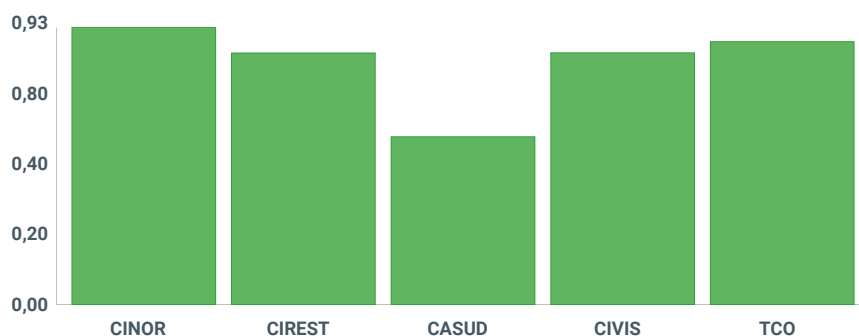
La marche est le deuxième mode de déplacement, après la voiture. Chaque jour, elle représente :

- Plus de 630 000 déplacements,
- 25 % de l'ensemble des déplacements,
- 0,83 déplacement par habitant.

Les habitants du TCO, de la CINOR et de la CIVIS sont ceux qui marchent le plus : ils réalisent les trois quarts de leurs déplacements à pied.

Au contraire, les habitants de la CASUD sont ceux qui se déplacent le moins à pied.

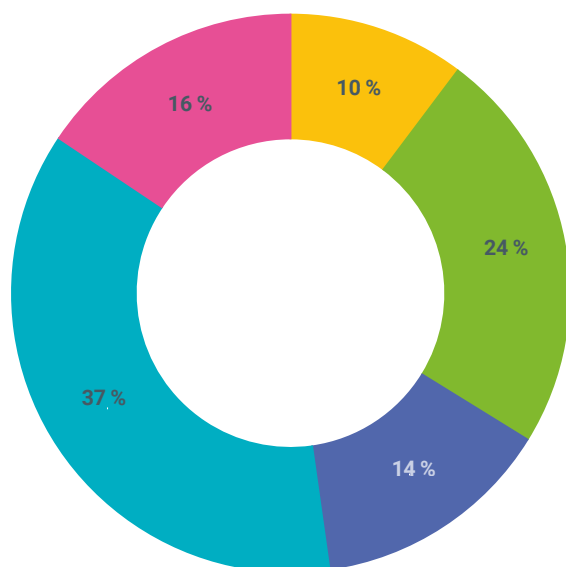
Taux de mobilité à pied selon les intercommunalités



Un déplacement à pied correspond en moyenne à une distance de **1,1 km** et à une durée de **16 minutes**.

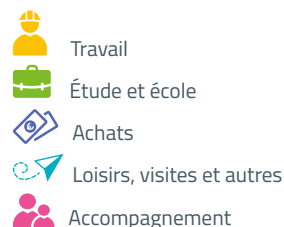


Motifs des déplacements à pied



La marche est **principalement** utilisée pour **deux motifs** :

- Loisirs, visites et autres,
- École et études.



Comment se déplace-t-on en transports collectifs ?

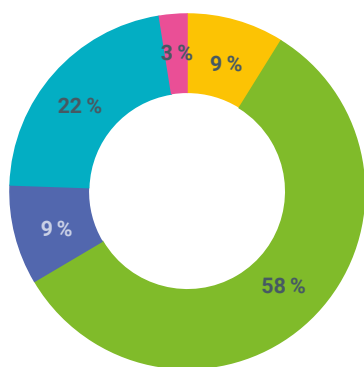
Les transports collectifs constituent le troisième mode de déplacement. Chaque jour, ils représentent :

- 190 000 déplacements,
- 7,4 % de l'ensemble des déplacements : 4,7 % sur les réseaux urbains⁶, 0,5 % sur les réseaux interurbains⁶, 2,2 % pour les transports scolaires et autres,
- 0,25 déplacement par habitant.

⁽⁶⁾ Car Jaune ou Z'éclair



Motifs des déplacements en transports collectifs



Un déplacement en transports collectifs correspond en moyenne à une distance de **7,9 km** et à une durée de **41 minutes**.



Les transports collectifs sont principalement utilisés pour le motif « école et études ».



Travail



Études et école



Achats



Loisirs, visites et autres

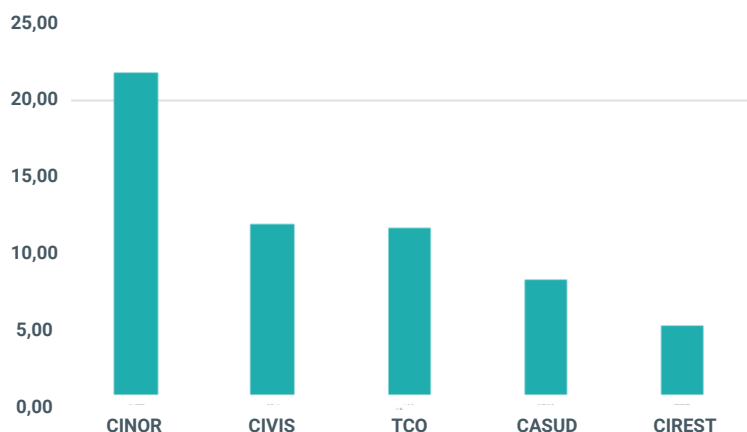


Accompagnement

Taux d'abonnement à un réseau de transport en commun des habitants des zones littorales par intercommunalité

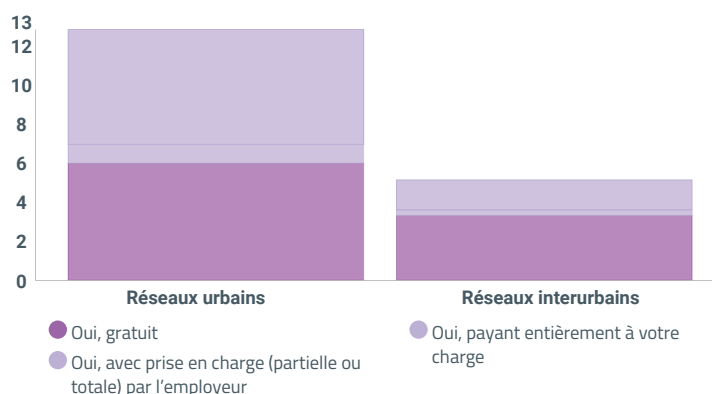
12,7 % des habitants des zones littorales sont abonnés à un réseau urbain.

5,1 % sont abonnés à un réseau interurbain.



Répartition des abonnés aux réseaux de transports en commun selon le type de prise en charge

Près de 8 300 actifs disposent d'un abonnement à un réseau de transport en commun urbain et 3600 à un réseau interurbain. Parmi eux, 43 % des abonnés à un réseau urbain bénéficient d'une prise en charge totale ou partielle par l'employeur et 49 % pour les abonnés à un réseau interurbain.



Fréquence d'utilisation d'un réseau de transport en commun pour la population totale

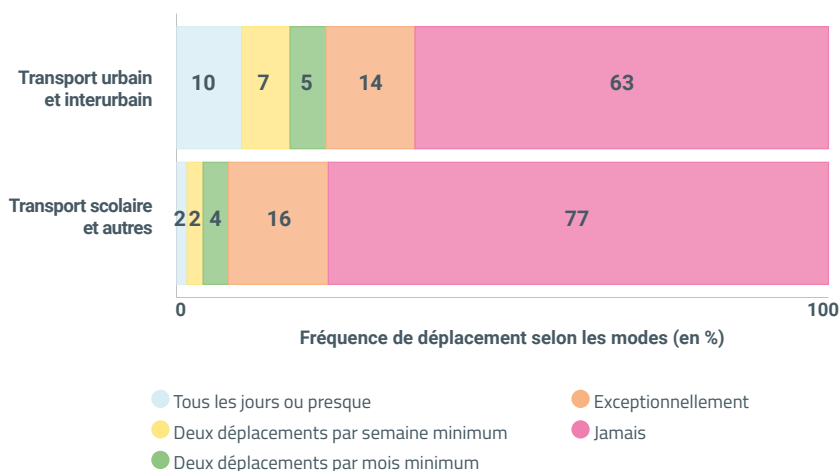
Près des 2/3 (63 %) des habitants déclarent ne pas utiliser les transports en commun urbains.

Plus des 3/4 (77 %) déclarent ne pas utiliser les autres réseaux.

Ces proportions sont similaires pour les habitants des zones littorales et des mi-pentes.

92 % des déplacements réalisés en transports en commun sont internes aux intercommunalités, contre 86 % des déplacements en voiture.

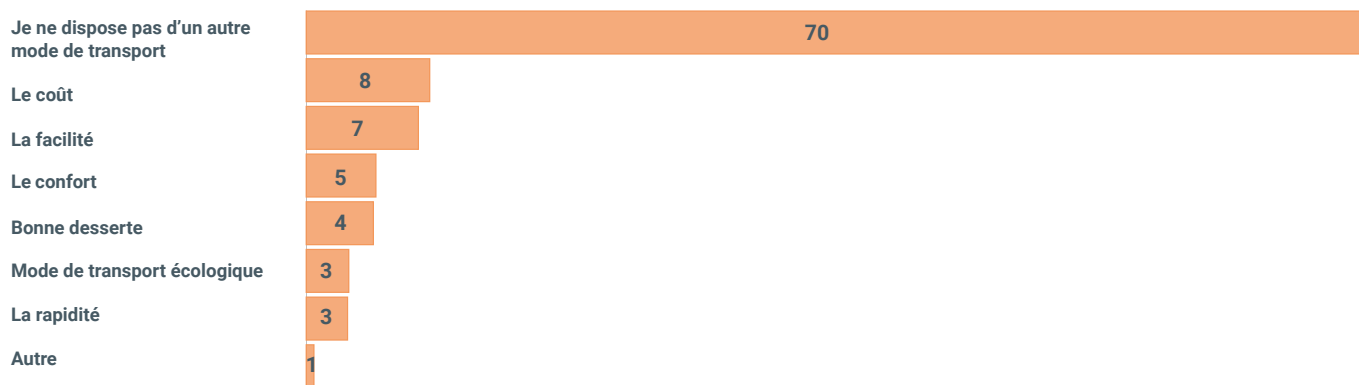
Deux tiers des déplacements contenant au moins un trajet en transports en commun sont monomodaux. La moitié des déplacements externes et près de 60 % des déplacements internes en transport en commun sont réalisés à destination des lieux d'enseignement : en effet, les scolaires et étudiants sont les principaux utilisateurs des transports en commun.



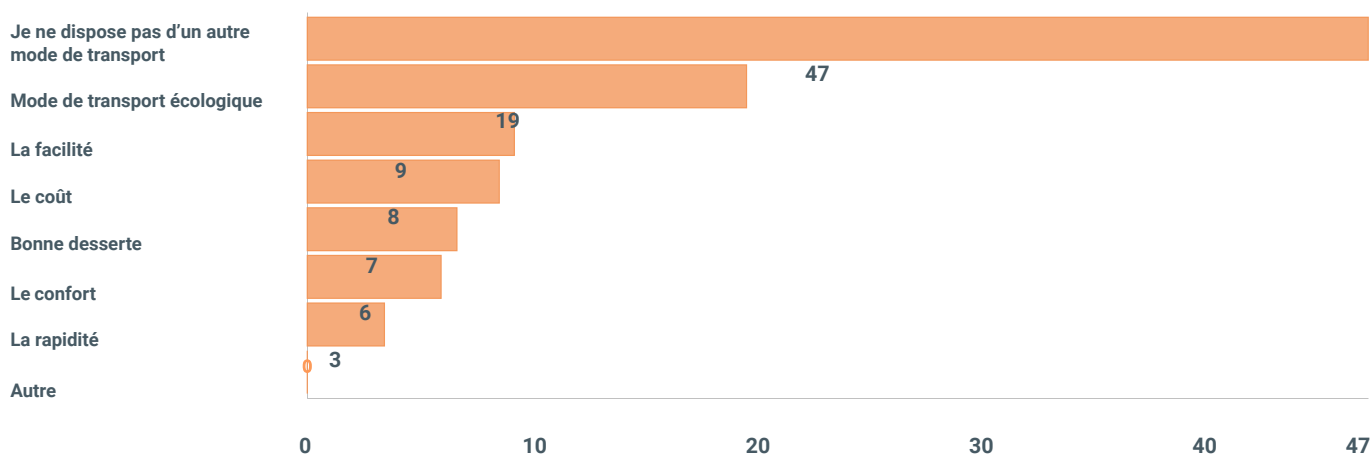
Quel que soit le lieu de résidence, les utilisateurs des transports en commun sont majoritairement captifs de ce mode et ne disposent pas d'autre moyen de déplacement.

Dans les hauts et les mi-pentes, près de 20 % des usagers des transports en commun les préfèrent pour des raisons liées à l'écologie.

Motif principal d'utilisation des transports en commun urbains des habitants des secteurs littoraux



Motif principal d'utilisation des transports en commun urbains des habitants des mi-pentes et des hauts



Comment et pourquoi se déplace-t-on à vélo ?

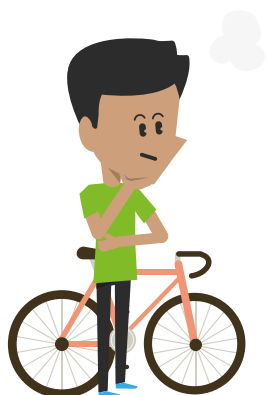
Le vélo est le mode de déplacement le moins utilisé. Chaque jour, il représente :

- Un peu plus de 32 000 déplacements,
- 1,3 % de l'ensemble des déplacements,
- 0,04 déplacement par habitant.

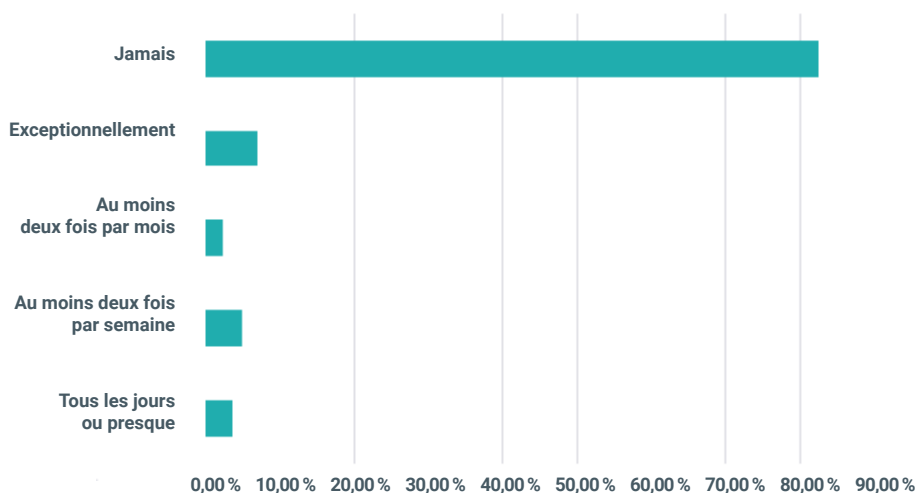


Un déplacement à vélo correspond en moyenne à une distance de 3,1 km et à une durée de 20 minutes.

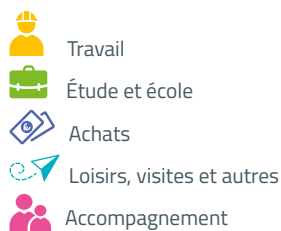
Plus de 8 personnes sur 10 ne pratiquent jamais le vélo.



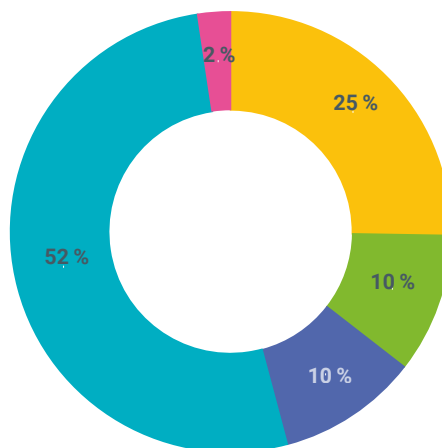
Fréquence d'utilisation du vélo



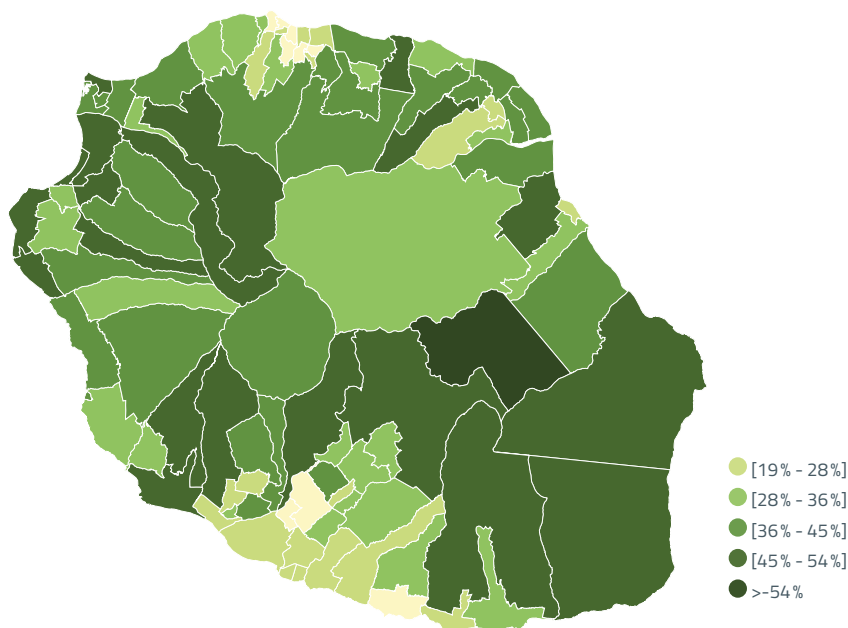
Le vélo est principalement utilisé pour deux motifs « loisirs, visites et autres » et « travail ».



Motifs des déplacements à vélo



Part des ménages ayant au moins un vélo à disposition



Le taux d'équipement est faible : un peu plus d'un tiers des ménages dispose d'un ou plusieurs vélos (34 %).

Les disparités locales sont marquées. Sur les parties littorales de la CINOR et de la CIVIS en particulier, le taux d'équipement est en dessous de la moyenne : 27 % des ménages ont un vélo ou plus. Plus de 70 % des ménages n'en possèdent donc aucun.

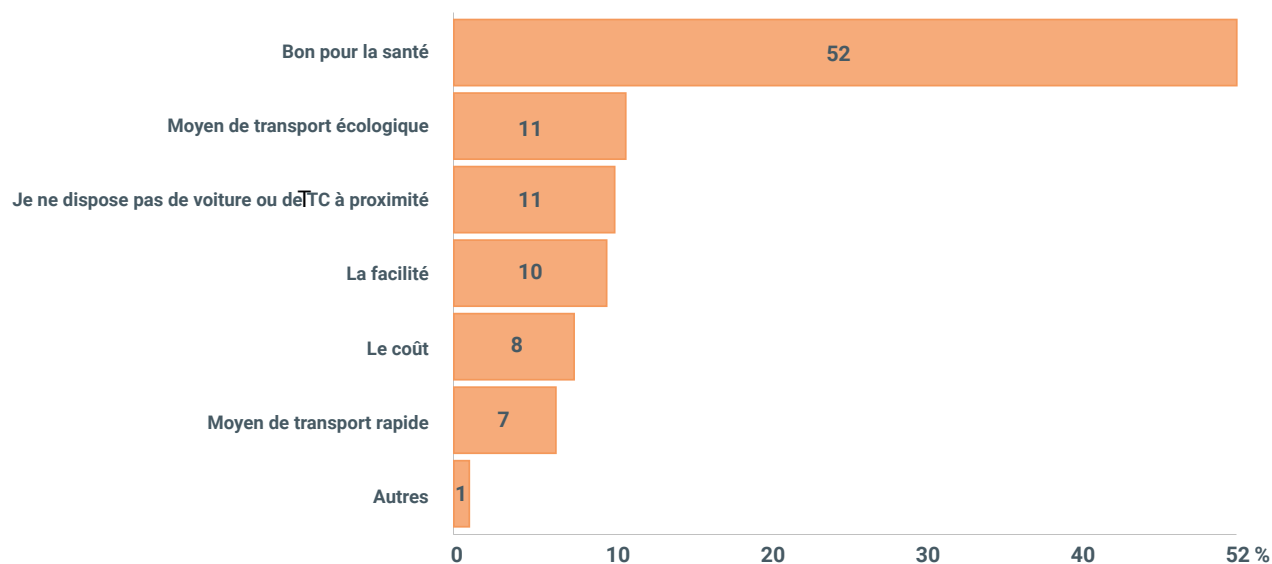
45 % des ménages ont au moins un vélo dans les mi-pentes et les hauts contre 32 % en moyenne dans les zones plus denses.

À leur domicile, 80% des cyclistes stationnent leur vélo sur un emplacement réservé (box, garage ou autre). En l'absence d'offre de type consigne sécurisée, le stationnement des vélos est toujours gratuit.

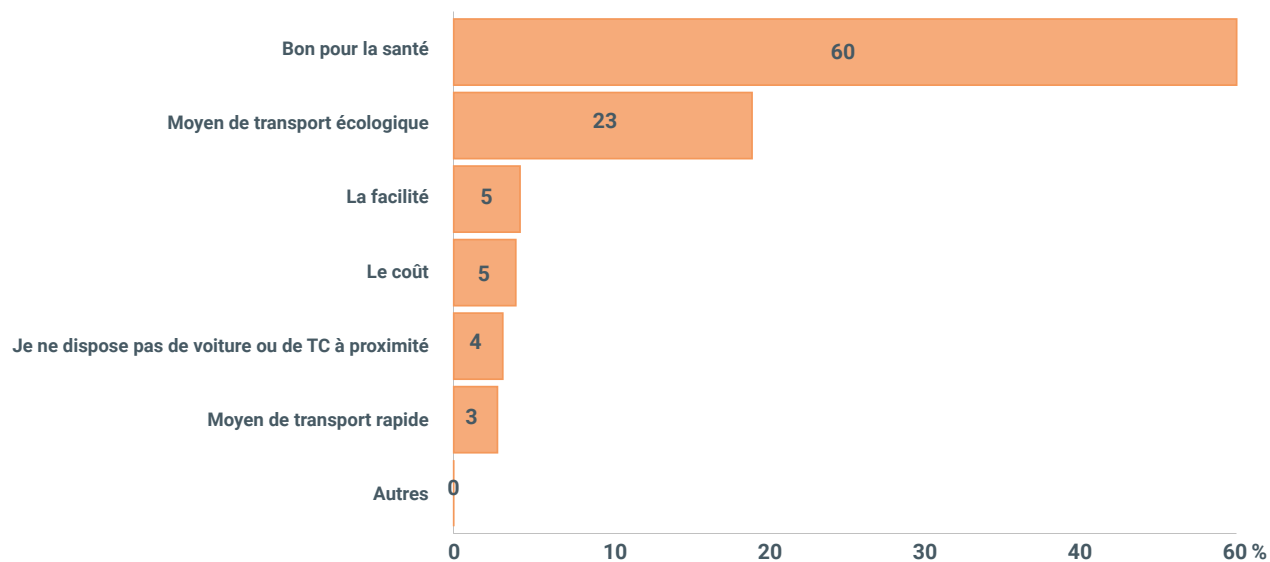
Les impacts positifs du vélo sur la santé et l'écologie constituent deux préoccupations majeures pour les habitants, quel que soit leur lieu de résidence.

Pour ceux qui utilisent déjà le vélo, la création de nouveaux aménagements pourrait favoriser l'usage du vélo.

Motif principal d'utilisation du vélo pour les habitants des secteurs littoraux



Motif principal d'utilisation du vélo pour les habitants des mi-pentes et des hauts



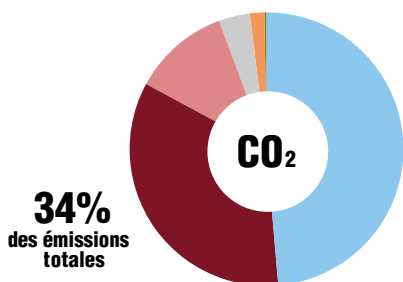
L'impact environnemental des déplacements

À partir de l'Enquête Déplacements, le Diagnostic Énergie Émissions des Mobilités (DEEM) permet d'estimer les consommations énergétiques ainsi que les émissions de polluants locaux et de gaz à effet de serre (GES) liées aux déplacements des résidents. Il ne porte pas sur les émissions liées aux transports de marchandises.

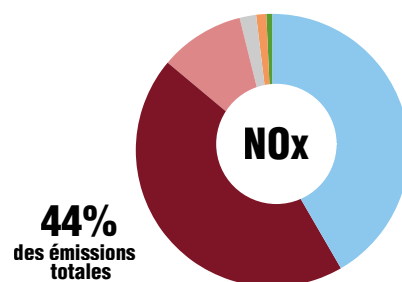
Émissions de polluants générées par les voitures, les deux-roues motorisés et les poids lourds par secteur d'activité

- Transformation de l'énergie
- Autres transports
- Agriculture / sylviculture
- Transport routier
- Industrie manufacturière
- Résidentiel / tertiaire

Sources : CITEPA/FORMAT OUTRE-MER, septembre 2017



CO
2x plus depuis 1990

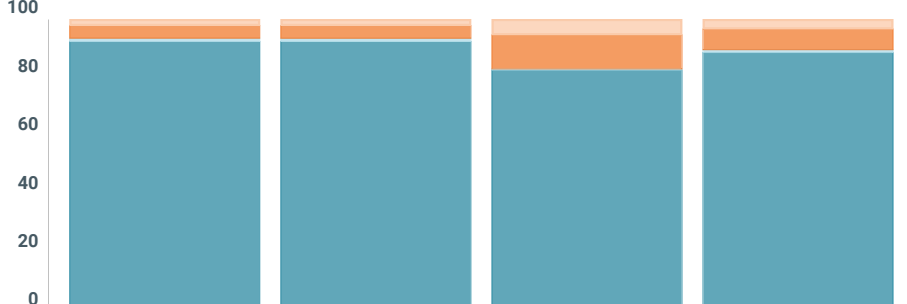


NOx
30% depuis 1990

Émissions selon les modes

- Voiture
- Transport urbain et interurbain
- Deux roues motorisés
- Transport scolaire ou autre

Consommations / émissions (en %)



La voiture : 92% de la consommation d'énergie, 92% des émissions de polluants (66% des déplacements, 85% des km parcourus)

Les déplacements liés au travail :

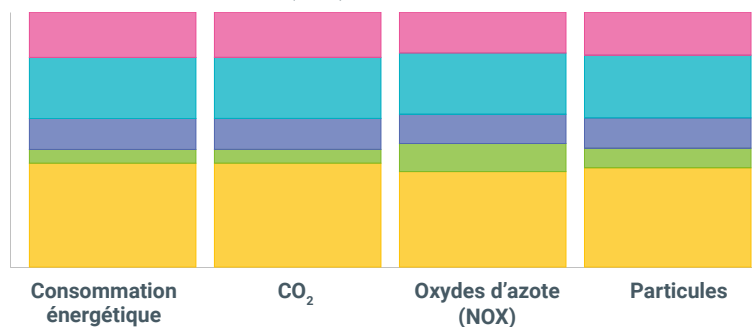
40% des émissions de GES (19% des déplacements, 31% des km parcourus)

- Travail
- Étude et école
- Achats

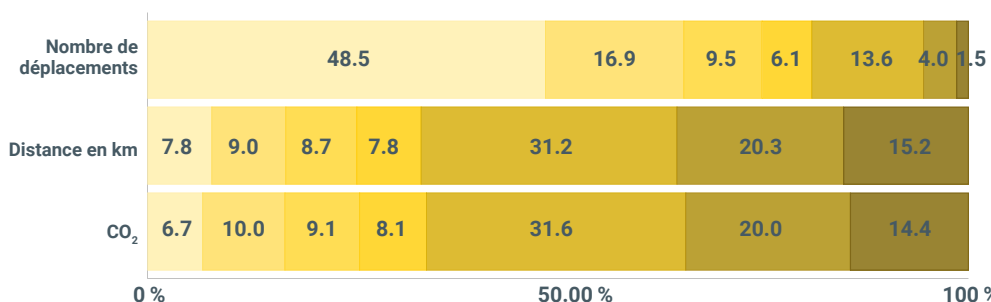
- Loisirs, visites et autres
- Accompagnement

Répartition des émissions selon les motifs de déplacement

Consommations / émissions (en %)



Émissions selon la distance du déplacement



Déplacements de 10 km ou plus :
66% des émissions de GES (20% des déplacements)

- < à 2.5 km
- de 2.5 à 5 km
- de 5 à 7.5 km
- de 7.5 à 10 km
- de 10 à 25 km
- de 25 à 50 km
- > à 50 km

Fiches par EPCI

CINOR

633 488 déplacements par jour

25% de l'ensemble des déplacements à l'échelle de la Réunion

91% de déplacements internes à la CINOR
(quel que soit le lieu de résidence)

3,49 déplacements par personne et par jour
(moyenne Réunion : 3,35)

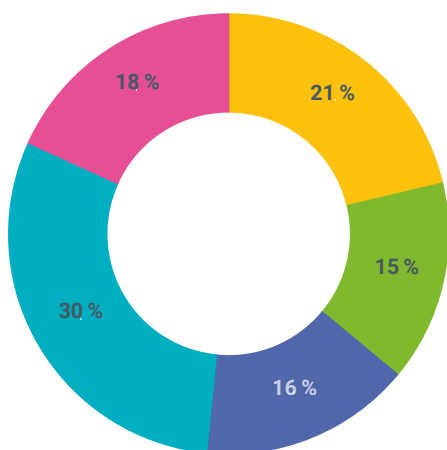
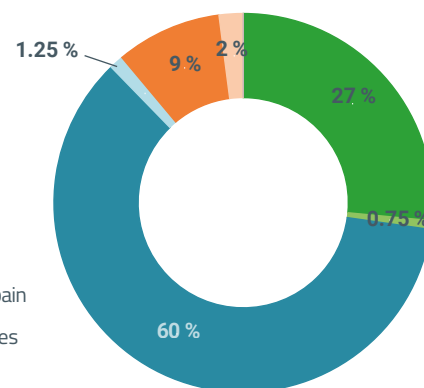
14% des habitants ne se déplacent pas
(moyenne Réunion : 15%)

	CINOR	Réunion
Distance moyenne par déplacement	5,4 km	6,7 km
Durée moyenne par déplacement	22 minutes	22 minutes
Nombre de véhicules par ménage	0,98	1,08
Possession du permis de conduire pour les plus de 18 ans	68%	70%
Nombre de vélos par ménage	0,53	0,65

La voiture est le moyen de déplacement le plus utilisé, mais dans des proportions moins importantes qu'à l'échelle de La Réunion (60% contre 66%).

Ce moindre usage de la voiture se fait au profit des transports en commun urbains (9%), qui sont près de deux fois plus utilisés dans la CINOR qu'ailleurs, et de la marche (27%) dans une moindre mesure (25% à l'échelle de La Réunion).

Déplacements selon les modes



Déplacements selon les motifs

Plus d'un tiers des déplacements sont réalisés pour les motifs « travail » et « école et études » et près d'un tiers également pour le motif « loisirs, visites et autres ».

Les parts des motifs « travail » (21%) et « achats » (16%) sont un peu plus importantes que la moyenne (19% et 15%).



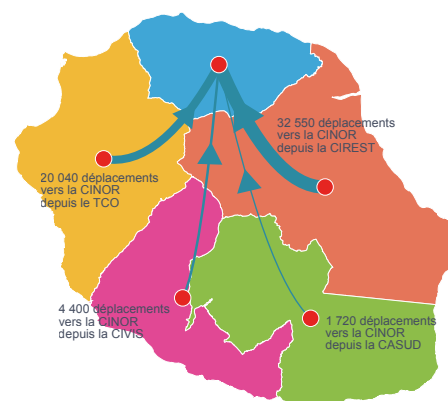
Déplacements à destination de la CINOR

9% des déplacements à destination de la CINOR correspondent à des échanges avec d'autres intercommunalités.

90% de ces déplacements viennent de la CIREST (55%) et du TCO (34%), liés en grande partie aux déplacements domicile-travail.

94% des déplacements sortant de la CINOR se font en voiture et 6% en transports collectifs.

91% des déplacements de la CINOR sont internes au territoire de cette intercommunalité.



CIREST

Plus de 364 500 déplacements par jour

14% de l'ensemble des déplacements à l'échelle de la Réunion

89% de déplacements internes à la CIREST
(quel que soit le lieu de résidence)

3,28 déplacements par personne et par jour

(moyenne Réunion : 3,35)

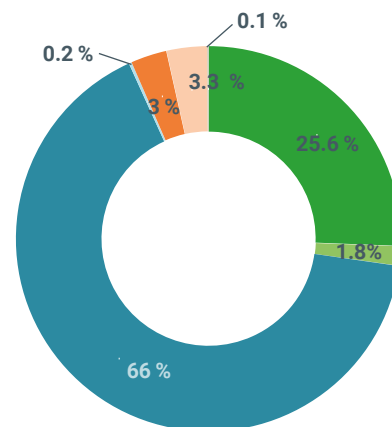
17% des habitants ne se déplacent pas
(moyenne Réunion : 15%)

	CIREST	Réunion
Distance moyenne par déplacement	6,9 km	6,7 km
Durée moyenne par déplacement	21 minutes	22 minutes
Nombre de véhicules par ménage	1,05	1,08
Possession du permis de conduire pour les plus de 18 ans	68%	70%
Nombre de vélos par ménage	0,68	0,65

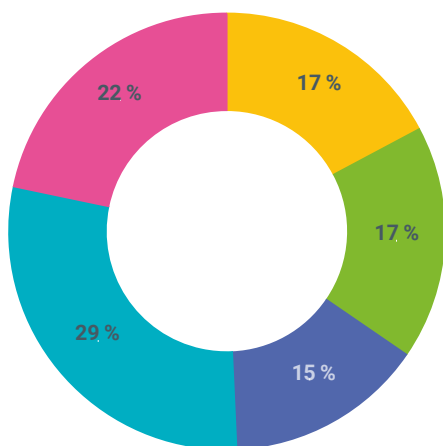
La voiture représente les deux-tiers des déplacements, comme à l'échelle de La Réunion. Celle des deux-roues motorisés est de 0,2%.

Les modes actifs représentent plus d'un quart des déplacements : 26% pour la marche et 1,8% pour le vélo.

Déplacements selon les modes



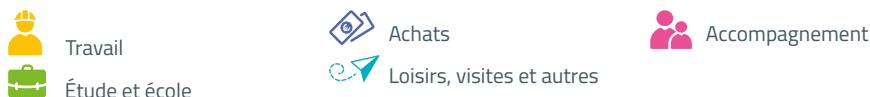
Déplacements selon les motifs



Avec un peu plus de 11 000 déplacements par jour, la part des transports en commun urbains est inférieure à la moyenne : 3% dans la CIREST contre 5% à l'échelle de La Réunion.

La répartition des déplacements par motif est très comparable à la moyenne régionale.

Outre la prépondérance des motifs obligés, c'est-à-dire « travail » et « école et études », on note comme ailleurs l'importance des motifs « loisirs, visites et autre » (29%) et « accompagnement » (22%).



Déplacements à destination de la CIREST

11% des déplacements à destination de la CIREST correspondent à des échanges avec d'autres intercommunalités, pour le domicile-travail en premier lieu.

90% de ces déplacements viennent de la CINOR (87%) et plus marginalement de la CASUD (3%).

92% des déplacements sortant de la CIREST se font en voiture. La CIREST est l'un des territoires où l'utilisation des transports collectifs est la plus importante pour les échanges à destination d'autres intercommunalités (8%).

89% des déplacements sont internes à la CIREST.

Dans les communes moins denses, 87% des déplacements des habitants sont internes (Salazie, Plaine des Palmistes, hauts de Saint-Benoît et de Bras-Panon). Les échanges avec le reste du territoire y sont plus contraints et donc plus limités.



CASUD

370 000 déplacements par jour

14 % de l'ensemble des déplacements à l'échelle de la Réunion

85 % de déplacements internes à la CASUD

(quel que soit le lieu de résidence)

3,25 déplacements par personne et par jour

(moyenne Réunion : 3,35)

16 % des habitants ne se déplacent pas

(moyenne Réunion : 15 %)

	CASUD	Réunion
Distance moyenne par déplacement	7,4 km	6,7 km
Durée moyenne par déplacement	21 minutes	22 minutes
Nombre de véhicules par ménage	1,16	1,08
Possession du permis de conduire pour les plus de 18 ans	76%	70%
Nombre de vélos par ménage	0,65	0,65

La voiture représente plus des trois-quarts des déplacements, contre 66 % en moyenne. Cette spécificité est cohérente avec la part de plus de 18 ans qui ont le permis de conduire et avec le taux de motorisation, qui sont aussi supérieurs à la moyenne.

Les habitants de la CASUD marchent moins que l'ensemble des Réunionnais (17 % des déplacements contre 25 % à La Réunion).

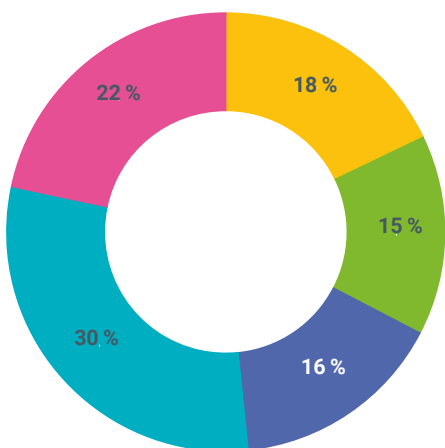
Ils utilisent le vélo pour 1,1 % de leurs déplacements et les transports en commun correspondent à 10 700 déplacements par jour.

Déplacements selon les modes



Déplacements selon les motifs

Un tiers des déplacements est réalisé à destination des lieux de travail et d'étude. 30 % des déplacements correspondent au motif «loisirs, visites et autres» et près de 40 %, aux motifs «achats» et «accompagnement».



15 % des déplacements à destination de la CASUD correspondent à des échanges avec d'autres intercommunalités.

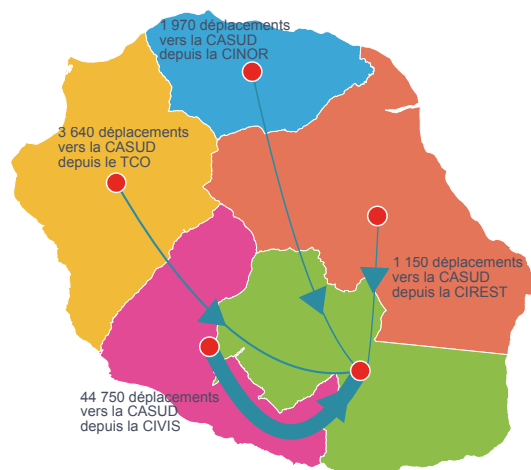
87 % de ces déplacements viennent de la CIVIS. Les deux territoires sont en effet très imbriqués et les principales villes de la CIVIS, en particulier Saint-Pierre et Saint-Louis sont attractives pour les habitants de la CASUD, notamment en termes d'emploi.

94 % des déplacements au départ de la CASUD se font en voiture. Les transports en commun ne captent que 5 % de ces déplacements : leur potentiel de développement est donc élevé.

85 % des déplacements sont internes au territoire de la CASUD.

Dans plusieurs secteurs, la mobilité des habitants est très locale (Entre-Deux, Saint-Philippe, centre-ville de Saint-Joseph).

Déplacements à destination de la CASUD



CIVIS

Plus de 513 000 déplacements par jour
20% de l'ensemble des déplacements à l'échelle de la Réunion
88% de déplacements internes à la CIVIS
(quel que soit le lieu de résidence)

3,21 déplacements par personne et par jour
(moyenne Réunion : 3,35)
15% des habitants ne se déplacent pas
(moyenne Réunion : 15%)

	CIVIS	Réunion
Distance moyenne par déplacement	7,3 km	6,7 km
Durée moyenne par déplacement	20 minutes	22 minutes
Nombre de véhicules par ménage	1,04	1,08
Possession du permis de conduire pour les plus de 18 ans	69 %	70 %
Nombre de vélos par ménage	0,59	0,65

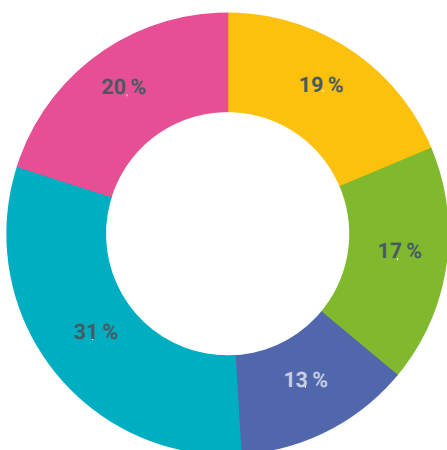
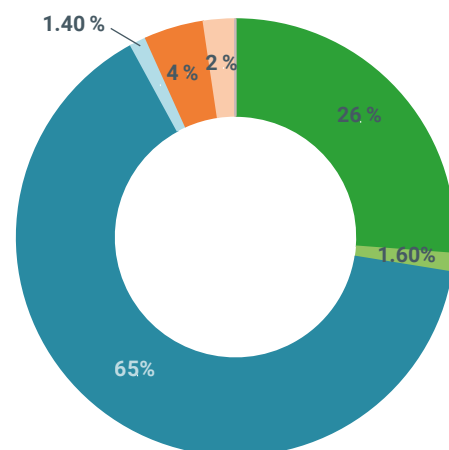
Près des deux tiers des déplacements sont réalisés en voiture, un quart à pied, et 6 % en transport en commun.

La part des deux-roues, motorisés ou non, représente 3 % de l'ensemble des déplacements des habitants de la CIVIS.

Cette répartition par mode des déplacements des habitants de la CIVIS est très proche de la moyenne réunionnaise.

Déplacements selon les modes

-  Marche
-  Vélo
-  Voiture
-  Deux-roues motorisés
-  Transport urbain et interurbain
-  Transport scolaire et autres
-  Autres modes



Déplacements selon les motifs

Plus d'un tiers des déplacements est réalisé à destination des lieux de travail ou d'étude.

Près d'un tiers correspond au motif « loisirs, visites et autres ».

-  Travail
-  Étude et école
-  Achats
-  Loisirs, visites et autres
-  Accompagnement

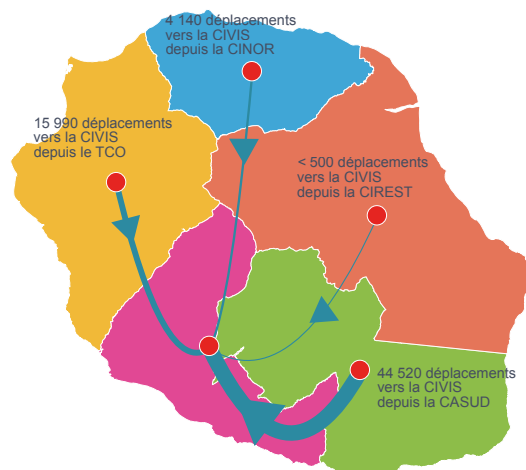
Déplacements à destination de la CIVIS

12% des déplacements à destination de la CIVIS correspondent à des échanges avec d'autres intercommunalités.

92% de ces déplacements viennent de la CASUD (68%) et du TCO (24%).

94% des déplacements au départ de la CIVIS se font en voiture. Les transports collectifs n'en captent que 5% et présentent donc un potentiel de développement certain, d'autant plus que les territoires de la CIVIS et de la CASUD sont particulièrement liés.

88% des déplacements sont internes à la CIVIS. Dans certains secteurs du territoire, la mobilité reste très locale, par exemple dans les centres-villes de L'Etang-Salé et des Avirons et surtout à Cilaos.



TCO

671 820 déplacements par jour
26% de l'ensemble des déplacements à l'échelle de la Réunion
93% de déplacements internes au TCO
(quel que soit le lieu de résidence)

3,45 déplacements par personne et par jour
(moyenne Réunion : 3,35)
14% des habitants ne se déplacent pas
(moyenne Réunion : 15%)

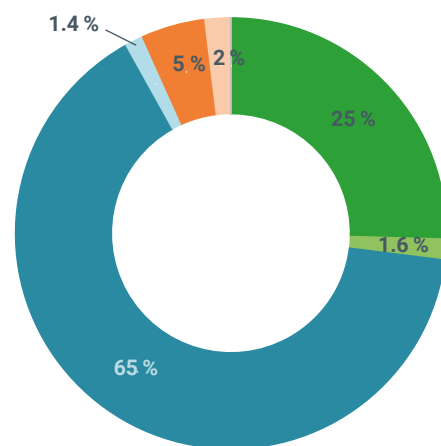
	TCO	Réunion
Distance moyenne par déplacement	7,3 km	6,7 km
Durée moyenne par déplacement	20 minutes	22 minutes
Nombre de véhicules par ménage	1,18	1,08
Possession du permis de conduire pour les plus de 18 ans	71%	70%
Nombre de vélos par ménage	0,81	0,65

Près des deux tiers des déplacements sont réalisés en voiture, un quart à pied et environ 7 % en transports en commun.

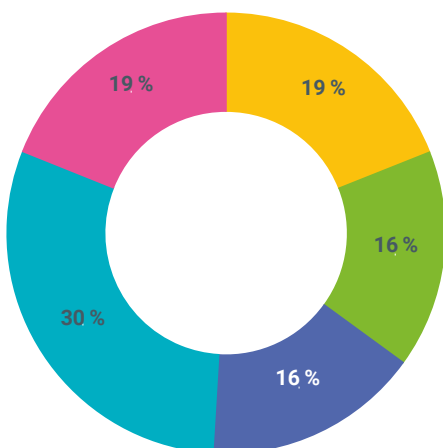
Ces caractéristiques sont très proches de celles de La Réunion dans son ensemble.

Déplacements selon les modes

-  Marche
-  Vélo
-  Voiture
-  Deux-roues motorisés
-  Transport urbain et interurbain
-  Transport scolaire et autres
-  Autres modes



Déplacements selon les motifs



Plus d'un tiers des déplacements est effectué à destination des lieux de travail et d'enseignement.

Près d'un tiers correspond au motif « loisirs, visites et autres ». La répartition par motif des déplacements réalisés par les habitants du TCO est très proche de celle de l'ensemble des trajets réalisés à La Réunion.

-  Travail
-  Étude et école
-  Achats
-  Loisirs, visites et autres
-  Accompagnement

7% des déplacements à destination du TCO correspondent à des échanges avec d'autres intercommunalités.

85% de ces déplacements viennent de la CINOR (47%) et de la CIVIS (38%). Ces échanges sont en grande partie liés aux déplacements domicile-travail.

94% des déplacements au départ du TCO se font en voiture. Les transports en commun n'en captent que 5%.

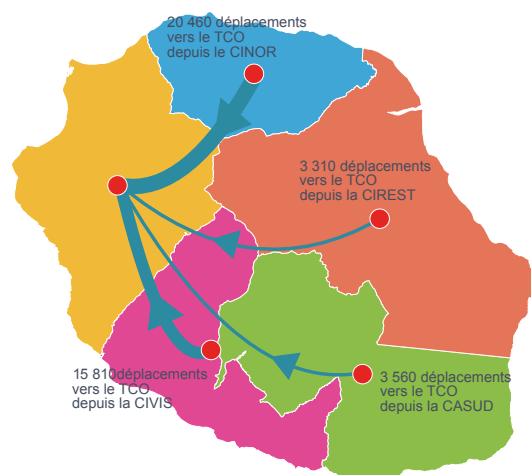
93% des déplacements sont internes au TCO.

Dans les principaux centres-villes (La Possession, Le Port, Saint-Paul, Saint-Gilles et Saint-Leu), entre 40 et 60% des déplacements des habitants sont internes.

Dans les pôles urbains des mi-pentes et des hauts, 30 à 50% des déplacements sont internes.

Les zones industrielles et commerciales (Cambaie, Rivière des Galets ZI 2 et 3) génèrent une part importante de déplacements externes et seulement 20 à 30% de déplacements internes.

Déplacements à destination du TCO



Glossaire

- **AUTRES MODES :** Dans l'analyse de la répartition des déplacements par mode, la catégorie « autres modes » désigne tous les modes qui n'appartiennent à aucun autre mode du questionnaire du CEREMA (ex : véhicule agricole, quad, etc.)
- **ACTIFS :** Personnes exerçant un travail à temps plein ou à temps partiel, en apprentissage, en formation ou en stage ainsi que les étudiants et les scolaires
- **ACTIVITÉ :** Occupation principale des personnes interrogées au moment de l'enquête
- **BOUCLE DE DÉPLACEMENTS :** Enchaînement de déplacements dont l'origine et la destination coïncident
- **DÉPLACEMENT EXTERNE :** Déplacement dont l'origine et la destination sont situées dans deux EPCI différents
- **DÉPLACEMENT INTERNE :** Déplacement dont l'origine et la destination sont situées dans le même EPCI
- **INACTIFS :** Personnes restant au foyer
- **MODES ACTIFS :** Marche et vélo
- **MODES COLLECTIFS :** Transports urbains et interurbains, transports scolaires et autres
- **MODES MÉCANISÉS :** Voiture et deux-roues motorisés
- **MOTIF SESAME :** Créé par le CEREMA, le motif SESAME permet de redistribuer le motif destination « domicile » sur le motif « origine ». Le motif SESAME est le motif de destination du déplacement si le motif de destination n'est pas le motif « domicile ». Il est le motif d'origine du déplacement si le motif de destination est le motif « domicile ».
- **SECTEURS LITTORAUX :** Correspond ici aux secteurs enquêtés en face à face
- **SECTEURS DES MI-PENTES ET DES HAUTS :** Correspond ici aux secteurs enquêtés par téléphone
- **TAUX D'ABONNEMENT :** Part de la population abonnée à un réseau de transports collectifs
- **TAUX DE MOBILITÉ :** Nombre de déplacements quotidiens par personne
- **TAUX DE MOTORISATION DES MÉNAGES :** Nombre de véhicule par ménage
- **TAUX DE POSSESSION DU PERMIS DE CONDUIRE :** Part de la population de plus de 18 ans titulaire du permis de conduire
- **TRANSPORTS COLLECTIFS :** Le mode « transports collectifs » est détaillé, pour certaines analyses, en « transports urbains et interurbains » qui correspondent aux déplacements effectués sur les lignes urbaines et interurbaines et en « transports scolaires et autres » qui correspondent aux réseaux urbains hors Réunion, aux autres lignes d'autocars (ex : services périscolaires occasionnels, lignes internationales en cabotage), aux taxis collectifs, aux transports employeur, au transport fluvial et maritime et à l'avion.



Syndicat Mixte de Transports de La Réunion

Centre d'Affaires Cadjee
62, bd du Chaudron
97490 Sainte-Clotilde

0262 73 47 30

contact@smtr-mobilite.re

www.smtr-mobilite.re

Illustrations et mise en page: 

Ce projet bénéficie de financements de fonds FEDER et de l'État

